



ACCÉLÉRATEUR DE PROGRÈS



MEDZ

Rapport d'activité **2010**



ACCÉLÉRATEUR DE PROGRÈS

2010

RAPPORT D'ACTIVITÉ



SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE



M. Anass Hourir Alami
PRÉSIDENT DU CONSEIL
DE SURVEILLANCE

Une expertise avérée au service du développement territorial du Maroc

Depuis bientôt 10 ans, MEDZ met son expertise et son savoir-faire au service du développement territorial du Maroc. Au départ créée par le Groupe CDG afin d'accompagner la stratégie touristique nationale « Vision 2010 », MEDZ a par la suite élargi son champ d'intervention afin de tenir compte du contexte économique international, en pleine mutation, et de l'expansion au Maroc de nouveaux métiers mondiaux à fort potentiel.

Sa mission s'est ainsi étendue à la réalisation, l'aménagement, le développement et la gestion d'une nouvelle génération de zones d'activité clés pour le pays, bénéficiant d'un fort potentiel d'investissement et génératrices de valeurs, de richesse et d'emplois, dans les secteurs industriel, Offshoring et logistique en plus du secteur touristique.

Grâce à la diversification de ses activités et à son expertise reconnue dans la mise en œuvre de projets d'envergure,

MEDZ a connu, ces dernières années, un développement très rapide. D'un projet en 2003 dans le domaine du tourisme, MEDZ est passée à près de 40 projets aujourd'hui.

Pour accompagner cette dynamique de croissance, MEDZ a dû créer près d'une dizaine de filiales, afin de porter ses activités, et redéfinir son business-model ainsi que l'organisation qui

en découle. La nouvelle organisation mise en place en 2010 répond ainsi principalement à deux objectifs : clarifier la logique d'intervention de MEDZ dans chacune des activités faisant partie de sa chaîne de valeur et recentrer la société sur son métier de base. Dans cette optique et afin de rationaliser son portefeuille,

les activités de portage d'actifs ont été séparées de celles de gestion des zones. L'objectif recherché in fine par MEDZ étant d'utiliser les ressources financières dégagées par la cession d'actifs pour assurer le développement de ses activités.

“ Il s'agit également d'augmenter les investissements induits, d'inciter la création d'emplois et d'améliorer le positionnement et la compétitivité des territoires. ”

Il s'agit également, dans le cadre de l'accompagnement des stratégies sectorielles mises en place au niveau de l'industrie, de l'agriculture, des produits halieutiques, etc., d'augmenter les investissements induits, d'inciter la création d'emplois et d'améliorer le positionnement et la compétitivité des territoires.

Au niveau industriel, eu égard à son expérience et à son professionnalisme, MEDZ s'est vue confier la réalisation de 15 plateformes industrielles intégrées sur les 22 prévues par le Pacte National pour l'Emergence Industrielle. Les P2I favorisent le rapprochement des acteurs industriels d'un même secteur, pour une meilleure intégration de la chaîne de valeur. A travers elles, MEDZ et ses partenaires aspirent à offrir aux investisseurs potentiels des conditions d'implantation optimales, via une offre d'infrastructures de standing international, une offre immobilière compétitive, des services de proximité et une offre de formation intégrée. Conçues dans une

logique globale d'aménagement du territoire, les P2I assurent une connectivité logistique optimale de la zone aux grands axes de transport nationaux, un cadre de vie agréable et une bonne articulation avec l'environnement urbain. Réalisées dans une démarche de développement durable, elles réunissent les conditions idoines pour que les investissements se concrétisent et qu'ils soient pérennisés au niveau des territoires concernés.

Atlantic Free Zone (Kénitra), MIDPARC Free Zone (Casablanca), Agropolis (Meknès) et l'Agropole de Berkane sont des exemples de projets structurants qui ont marqué l'année 2010 et qui contribueront à la dynamisation des régions. MEDZ s'implique dans la gestion de ces projets à travers des structures d'animation dédiées, ayant pour objectif de jouer le rôle de véritables passerelles de rapprochement entre les mondes du savoir et de l'entreprise. Grâce à elles, les industriels sont en mesure de trouver une offre de formation et de recherche adaptée à leurs besoins. Par ailleurs, ces structures encouragent le développement d'actions de mutualisation ou collectives orientées vers toute forme d'innovation : technologique, de service, recherches de marchés, marketing, formation, veille stratégique, etc. En incitant les entreprises, les centres d'innovation et de R&D et les instituts de formation à coopérer entre eux, ces structures créent des conditions propices pour stimuler l'innovation et la recherche scientifique.

Au niveau du tourisme, MEDZ a réalisé 4 projets d'envergure, mettant ainsi à la disposition des investisseurs des lots de terrain dotés d'infrastructures et d'équipements de qualité et leur proposant un programme riche et diversifié, adapté à leurs besoins. Ces zones touristiques, où art de vivre et environnement sont valorisés, ont contribué à faire de Marrakech et Tanger des destinations réputées. Actuellement,

MEDZ se positionne sur le tourisme de niche qui sera la grande tendance de la Vision 2020 et ambitionne de créer des resorts touristiques offrant services et animations, à l'instar des zones industrielles et Offshoring. C'est ainsi le cas du projet Oued Fès, qui s'étale sur près de 180 hectares et se situe en plein cœur de la ville spirituelle.

Concernant l'Offshoring, les parcs Casanearshore (Casablanca) et Technopolis (Rabat) ont contribué au décollage de cette activité au Maroc, grâce notamment à la mise en place d'une Offre Maroc compétitive, à la qualité des ressources humaines et des infrastructures d'accueil, à une offre télécoms performante et à des incitations attractives en matière fiscale et de formation. MEDZ, en accord avec les pouvoirs publics, ambitionne de réitérer l'expérience en développant d'autres zones d'Offshoring dans les grandes métropoles régionales telles Fès, Oujda, Marrakech et Agadir. A ce jour, ce sont plus de 240 000 m² de plateaux bureau qui ont été livrés, sur les 800 000 prévus. Les emplois générés sont estimés quant à eux à près de 18 000 directs. A terme ce sont 100 000 emplois directs et indirects qui devront être créés.

En plus du développement des zones Offshoring au niveau régional, une des priorités pour les années à venir est la satisfaction des clients, notamment en définissant une stratégie basée sur la qualité de service, à travers la mise en place de mesures d'accompagnement et de programmes d'animation. Le volet de la promotion des parcs fait également partie des axes importants de la stratégie. L'ambition est grande, il s'agit de maintenir un leadership au niveau de la zone méditerranéenne, Casanearshore et Technopolis étant aujourd'hui considérées comme des références à l'échelle internationale.

A l'horizon 2015, MEDZ devrait faire face à deux autres défis majeurs. Le premier consiste à accélérer la dynamique d'investissement et de commercialisation sur le plan régional, afin de dégager des réserves financières. Le second défi consiste à identifier les opportunités de développement dans le domaine des infrastructures, afin d'accompagner l'évolution du Maroc.

MEDZ aborde ainsi l'avenir avec des objectifs ambitieux, visant à renforcer davantage son rôle dans la concrétisation territoriale des politiques gouvernementales pour le développement économique et social du pays. C'est également un beau challenge pour les équipes qui appuieront, comme ils l'ont toujours fait, cette dynamique de croissance avec l'exigence de professionnalisme et d'innovation qui conditionne la réussite de toute société dans le long terme.

“ Les P2I réunissent les conditions idoines pour que les investissements se concrétisent et qu'ils soient pérennisés au niveau des territoires concernés. ”

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE



M. Abdellatif Hadj Hamou
PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Notre capacité à introduire des solutions innovantes dans nos offres portera ses fruits

MEDZ, chef de file du Pôle Infrastructures de CDG Développement, est leader au Maroc au niveau de l'aménagement de zones d'activités. Elle concrétise l'engagement du groupe en faveur du déploiement des stratégies sectorielles mises en place par les pouvoirs publics (Pacte National pour l'Emergence Industrielle, Plan Maroc Vert, Plan Rawaj, Stratégie Nationale dans le domaine des Energies renouvelables, Plan Halieutis, etc.).

En 2010, MEDZ a déployé tous ses efforts pour offrir un environnement d'excellence aux investisseurs, avec les impératifs d'innovation et de qualité qu'elle s'est fixée, afin d'honorer au mieux la mission dont elle est investie.

L'année a ainsi été marquée par le lancement des travaux d'aménagement et de la commercialisation de plusieurs projets, dont les plus novateurs sont les technopoles, telles MIDPARC, Atlantic Free Zone, l'Agropole de Berkane, la Technopole d'Oujda, Agropolis ou encore le parc Haliopolis.

MEDZ contribue ainsi fortement à ériger certains secteurs technologiques identifiés comme étant des moteurs de croissance de l'économie marocaine (énergies renouvelables, micro-électronique, biotechnologie, nano-matériaux, composants liés aux énergies renouvelables) en métiers mondiaux du Royaume. Afin d'édifier ses projets en véritables pôles d'excellence, il s'agit notamment pour MEDZ de mettre en place l'ensemble des pré-requis nécessaires pour attirer les activités technologiques et de renforcer les liens entre entreprise, recherche et formation dans l'optique de développer une dynamique de compétitivité basée sur le savoir et l'innovation.

Ces technopoles visent à développer des activités industrielles innovantes à fort contenu technologique et à renforcer le rayonnement du Maroc, tant au niveau régional qu'international. A titre d'exemple, la Technopole d'Oujda représente un projet intégré, conçu sur le modèle des clusters de compétitivité régionaux, avec comme composante phare la Cleantech. Cette dernière ambitionne d'ériger la région de l'Oriental en tant que hub industriel dans le domaine du développement durable, aussi bien à l'échelle nationale que régionale. Bénéficiant du statut de zone franche, elle octroie aux investisseurs qui souhaitent s'y installer plusieurs avantages administratifs, douaniers et fiscaux. Des mécanismes d'appui à la formation sont également prévus.

Autre fait marquant en 2010, l'achèvement des travaux de la 1^{ère} tranche de Jorf Lasfar. Ce parc jouera indéniablement un rôle important dans la dynamisation de l'industrie régionale, en comblant un manque de disponibilité d'infrastructures industrielles d'accueil, notamment dans l'énergie, la chimie, la métallurgie, etc. Prévu sur une surface globale de près de 500 ha, Jorf Lasfar représente à ce jour le plus grand projet de MEDZ.

A travers notamment la création de richesse, de valeur et d'emplois, ces projets structurants contribueront activement et durablement au développement économique et social, tant régional que national.

Au niveau de l'Offshoring et des nouvelles technologies, l'apport de MEDZ a également été considérable, comme en attestent les parcs Casanearshore et Technopolis. Réalisés avec une grande qualité au niveau des

infrastructures, ils ont permis au Maroc de se positionner sur la carte de l'Offshoring et offrent ainsi à ce secteur une visibilité internationale.

A côté de ces projets majeurs, conçus dans une démarche intégrée de recherche de performance, d'innovation et de développement durable, les chantiers internes ne sont pas en reste. MEDZ a ainsi passé avec succès en 2010 son premier audit de surveillance, qui a confirmé le maintien de la certification ISO 9001 version 2008 pour la conception, l'incubation, l'aménagement et la commercialisation des zones touristiques, industrielles et logistiques ainsi que pour ses prestations de maîtrise d'ouvrage déléguée. Cette certification matérialise la volonté de MEDZ de faire du système de management un outil au service de l'orientation client.

Le dispositif de gestion des risques et le Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH) sont également des actions mises en place en 2010, afin de se conformer aux meilleures pratiques en vigueur. Toujours dans cette optique, un nouveau système d'information a été installé. Il couvre toute la chaîne de valeur de MEDZ et permet de fournir plusieurs indicateurs sur les projets. Enfin, MEDZ a lancé une enquête de satisfaction vis-à-vis de ses clients, l'objectif étant de mieux cerner leurs attentes afin de pouvoir initier des axes d'amélioration. A travers tous ces chantiers, MEDZ affiche sa volonté de continuer à s'inscrire dans une démarche de progrès et d'amélioration continue.

Certes, durant l'année 2010, le chiffre d'affaires a connu un repli, étant notamment impacté par le retard de livraison de la zone industrielle de Jorf Lasfar. Cependant cette baisse s'explique également par la mise en œuvre du business-model de MEDZ, où l'essentiel des projets est porté par les filiales.

Je reste très confiant par rapport à l'avenir. Notre capacité à introduire des solutions innovantes dans nos offres portera ses fruits et créera de la valeur sur le long terme, confirmant ainsi notre rôle d'incubateur, de concepteur et d'aménageur de référence sur les plans régional et national. Nous nous appuierons également sur la qualité de notre capital humain, qui représente le moteur de notre rentabilité et qui nous permet de concevoir des projets correspondant aux besoins et aux attentes de nos clients.

“ MEDZ contribue fortement à ériger certains secteurs technologiques en métiers mondiaux du Royaume. ”

“ A travers la création de richesse, de valeur et d'emplois, les projets de MEDZ contribueront activement et durablement au développement économique et social, tant régional que national. ”



Sommaire

- P. 13 Présentation de MEDZ
- P. 27 Chantiers internes
- P. 35 Faits marquants
- P. 45 MEDZ et l'Industrie
- P. 69 MEDZ, l'Offshoring et les Nouvelles Technologies
- P. 83 MEDZ et le Tourisme
- P. 91 Etats financiers en 2010



Présentation de **MEDZ**

- Profil
- Organes de gouvernance
- Organisation



Profil

Mission et vision stratégique

Filiale de CDG Développement, MEDZ a été créée en 2002 sous le nom de Maroc Hôtels & Villages (MHV), afin d'accompagner la « Vision 2010 » du secteur touristique. En 2005, elle saisit l'opportunité d'un Maroc en mouvement pour élargir son périmètre d'intervention. Sa mission devient alors la conception, l'aménagement, le développement et la gestion de nouvelles zones d'activités (touristiques, industrielles, technologiques et Offshoring), répondant aux normes internationales en matière d'équipement et de services.

MEDZ base son intervention sur un développement territorial harmonieux et s'appuie sur une démarche intégrée alliant performance, innovation et citoyenneté. Le développement durable représente également un volet essentiel de sa stratégie, que ce soit en matière de développement économique, de création d'emplois, de respect et de préservation de l'environnement, etc.

Partant de sa mission et de son positionnement, MEDZ intervient sur l'ensemble du territoire marocain. Elle accompagne et met en œuvre les politiques des pouvoirs publics en matière de :

- Tourisme (Vision 2010).
- Industrie (Plan Emergence).
- Développement agricole (Plan Maroc Vert).
- Commerce (Plan Rawaj).
- Energie (Stratégie Nationale dans le domaine des Energies renouvelables).

Par ailleurs, MEDZ ambitionne de jouer un rôle de précurseur en matière de projets innovants, à travers la mise en œuvre d'un dispositif de veille stratégique et l'accompagnement des porteurs de projets originaux.



Une démarche alliant performance, innovation et citoyenneté pour un développement territorial harmonieux.



Principales réalisations

Au niveau des zones touristiques, MEDZ a réalisé plusieurs projets qui ont connu un franc succès, dont notamment :

- L'Aguedal et Zahrat Annakhil à Marrakech.
- Ghandouri et Pinède à Tanger.

Elle développe également des projets de grande envergure à Fès, Al Hoceima, etc.

Au niveau des zones Offshoring et technologiques, MEDZ a réalisé les parcs suivants :

- Casanearshore à Casablanca.
- Technopolis à Salé qui comprend, outre les activités tertiaires, une zone dédiée aux secteurs de pointe (microélectronique, nanotechnologies, etc.).

MEDZ projette également de dédier des zones au nearshoring à Marrakech, Agadir, Oujda et Fès.

Au niveau des zones industrielles, MEDZ a lancé plusieurs projets qui ont pour vocation de dynamiser le tissu industriel marocain et de participer au développement économique de leur région. Parmi ces projets :

- Le Parc industriel de Jorf Lasfar à El Jadida.
- La zone industrielle de Bouznika.

Par ailleurs, MEDZ développe des projets novateurs basés sur les concepts de pôles de compétitivité régionaux, dont notamment :

- La Technopole d'Oujda.
- Le Pôle Halieutique d'Agadir.
- Les Pôles agro-industriels de Meknès et de Berkane.
- La plateforme industrielle intégrée pour l'automobile à Kénitra.
- La P2I dédiée aux secteurs aéronautique et aérospatial à Nouaceur.

Ces projets s'attèlent, en concertation avec le Gouvernement et les Collectivités territoriales, à réunir tous les acteurs d'une même filière dans les régions concernées (R&D, Formation, Industrie, Administration, etc.) afin d'améliorer leur compétitivité.

Que ce soit dans les domaines industriels ou Offshoring, les zones développées par MEDZ sont conçues pour offrir des conditions optimales de compétitivité aux entreprises désireuses de s'y implanter et répondre à la demande des investisseurs en matière d'équipements et de services.



Repères

Créée en **2002**

Dotée d'un capital social de **1 124 millions de Dirhams**

Détenue à **100%** par CDG Développement

Environ **707 millions de Dirhams** de Fonds propres consolidés

Plus de **260 millions de Dirhams** de Chiffre d'affaires consolidé

Plus de **60 collaborateurs** au niveau du Siège

Près de **515 collaborateurs** au niveau du Groupe

16 filiales

16 participations

12 zones industrielles & logistiques

5 zones touristiques

4 zones Offshoring aménagées ou en cours (6 à terme)

270 000 m² de bureaux service world class (600 000 m² à l'horizon 2016)

Près de **1 700 hectares** aménagés

Plus de **25 000 lits** hôteliers et résidentiels potentiels

Plus de **200 000 emplois** directs potentiels à l'horizon 2016

ZOOM SUR Les engagements de MEDZ

Dans le cadre de la réalisation de ses missions, et dans un souci de sans cesse accroître la satisfaction de ses parties prenantes, MEDZ s'engage à :

- Garantir la pérennité de l'organisation vis-à-vis de l'actionnaire CDG Développement.
- Offrir aux clients des concepts d'aménagement innovants et des prestations de services de qualité.
- Être attentive aux collaborateurs et respecter les engagements consentis.
- Renforcer son attractivité vis-à-vis des meilleurs fournisseurs en les impliquant dans de vastes programmes à long terme.
- Œuvrer durablement pour les générations futures.

Organes de gouvernance

MEDZ est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance.

Le Conseil de surveillance

Le Conseil de Surveillance est un organe qui a pour mission de veiller au bon fonctionnement de MEDZ et d'en rendre compte à la maison-mère, CDG Développement.

Il est composé des membres suivants :

- Le Président du Conseil de Surveillance : M. Anass Hourir Alami, Directeur Général de la CDG. Parmi ses prérogatives, la nomination du Président et des membres du Directoire, dont il contrôle la gestion.

- Les Membres du Conseil de Surveillance :

- CDG Développement, représentée par M. Mohamed Fassi-Fehri.
- M. Mohamed Amine Benhalima.
- La Caisse de Dépôt et de Gestion, représentée par M. Saïd Laftit.
- M. Azzedine Benmoussa.



M. Anass Hourir Alami



M. Mohamed Fassi-Fehri



M. Mohamed Amine Benhalima



M. Saïd Laftit



M. Azzedine Benmoussa

Le Directoire

Nommé par le Conseil de Surveillance, il est en charge de la gestion de MEDZ.

Il est composé des membres suivants :

- Le Président du Directoire : M. Abdellatif Hadj Hamou.

- Les Membres du Directoire :

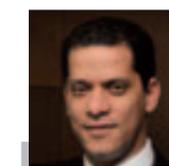
- M. Ahmed Oulahna, en charge du Pôle Opérations.
- M. Omar Elyazghi, en charge du Pôle Finances et Ressources.



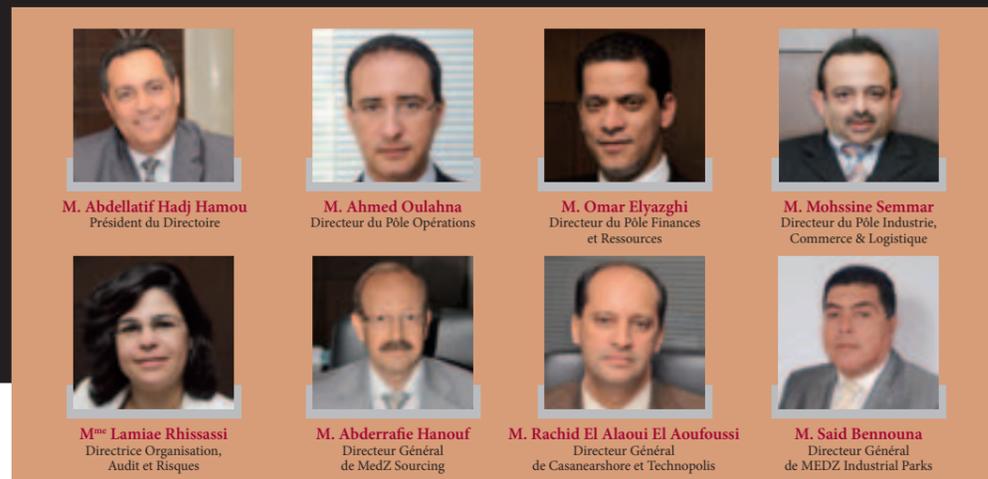
M. Abdellatif Hadj Hamou



M. Ahmed Oulahna



M. Omar Elyazghi



Organisation

Organisation interne

La structure organisationnelle adoptée par MEDZ est une structure hybride, qui combine les organisations fonctionnelle et matricielle.

L'activité de MEDZ est répartie au sein de diverses fonctions :

- Des fonctions de « Management ».
- Des fonctions «Métiers» et «Support», regroupées au sein de pôles opérationnels.

Le matriciel est illustré par le maintien d'un fonctionnement en équipe projet.



Organisation interne au 1^{er} septembre 2011

Le Comité de Direction

En fonction de l'actualité, le Comité de Direction se réunit de façon :

- Restreinte : uniquement les membres de MEDZ.
- Elargie : les membres de MEDZ ainsi que les représentants de ses filiales.

Dans sa version élargie, le Comité de Direction de MEDZ est composé des personnes suivantes :

- M. Abdellatif Hadj Hamou, Président du Directoire.
- M. Ahmed Oulahna, Directeur du Pôle Opérations.

- M. Omar Elyazghi, Directeur du Pôle Finances et Ressources.
- M. Mohssine Semmar, Directeur du Pôle Industrie, Commerce & Logistique.
- M^{me} Lamiae Rhissassi, Directrice Organisation, Audit et Risques.
- M. Abderrafie Hanouf, Directeur Général de MedZ Sourcing.
- M. Rachid El Alaoui El Aoufoussi, Directeur Général de Casanearshore et Technopolis.
- M. Said Bennouna, Directeur Général de MEDZ Industrial Parks.

Les Comités

Afin de renforcer la bonne gouvernance au sein de MEDZ, trois Comités ont été mis en place :

Le Comité d'Engagement et d'Investissement, qui est composé des membres suivants :

- M. Mohamed Amine Benhalima (Président).
- M. Mohamed Fassi-Fehri.
- M^{me} Litimad Ouazzani.

Le Comité d'Audit, qui est composé des membres suivants :

- M. Said Laftit (Président).
- M. Azzedine Benmoussa.
- M. Mustapha Lahboubi.

Le Comité des Nominations et Rémunérations, qui est composé des membres suivants :

- M. Mohamed Fassi-Fehri (Président).
- M. Hamza El Hajoui.
- M^{me} Fatih Bazzaz.



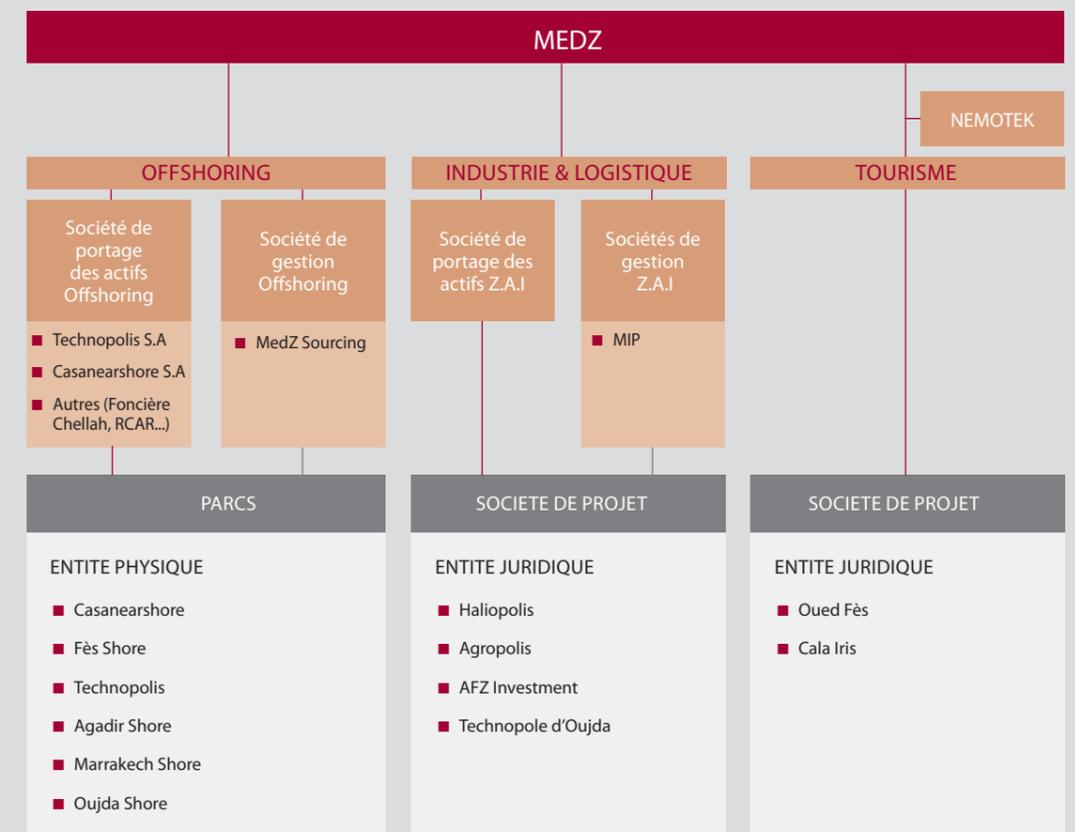
Organisation globale

MEDZ est la filiale locomotive du Pôle Infrastructures de CDG Développement, qui focalise sur les projets majeurs dédiés à l'essor de l'économie nationale. A ce titre, elle opère en tant qu'accompagnateur des grandes stratégies sectorielles (Emergence, Halieutis, Maroc-Vert, Plan Azur, stratégies logistique et énergétique, etc.), en vue d'impulser une dynamique territoriale.

Hormis les projets directement gérés par MEDZ, de nombreux autres sont filialisés (cas notamment des activités liées à l'Offshoring et de certains projets industriels et touristiques). Selon les spécificités du projet, soit MEDZ est actionnaire à 100% de la filiale, soit celle-ci entre dans le cadre de la mise en place d'un partenariat stratégique.

Portefeuille de filiales

| | |
|--|------|
| ■ Agropolis | 100% |
| ■ Technopole d'Oujda | 100% |
| ■ Société d'Aménagement du Parc de Selouane (SAPS) | 100% |
| ■ Mid Parc Investment | 100% |
| ■ MEDZ Industrial Park (MIP) | 100% |
| ■ Oued Fès | 100% |
| ■ MedZ Sourcing | 100% |
| ■ Casanearshore | 100% |
| ■ Technopolis | 100% |
| ■ Nemotek | 90% |
| ■ Atlantic Free Zone | 70% |
| ■ Haliopolis | 51% |
| ■ Atlantic Free Zone Management | 50% |
| ■ Société de Valorisation de Cala Iris (SAVCI) | 34% |
| ■ Camerounaise des eaux | 33% |
| ■ SOGEPOS | 15% |



Organisation interne au 1^{er} septembre 2011

— Lien capitalistique
— Lien fonctionnel



Organisation par type de zones (industrielles et logistiques, Offshoring, touristiques)

Organisation des zones d'activité industrielles et logistiques

MEDZ assure la conception des projets de zones industrielles et logistiques. Une fois le projet conçu, il peut être soit porté directement par MEDZ, soit par une société de projet qui le pilote de sa réalisation à sa commercialisation finale.

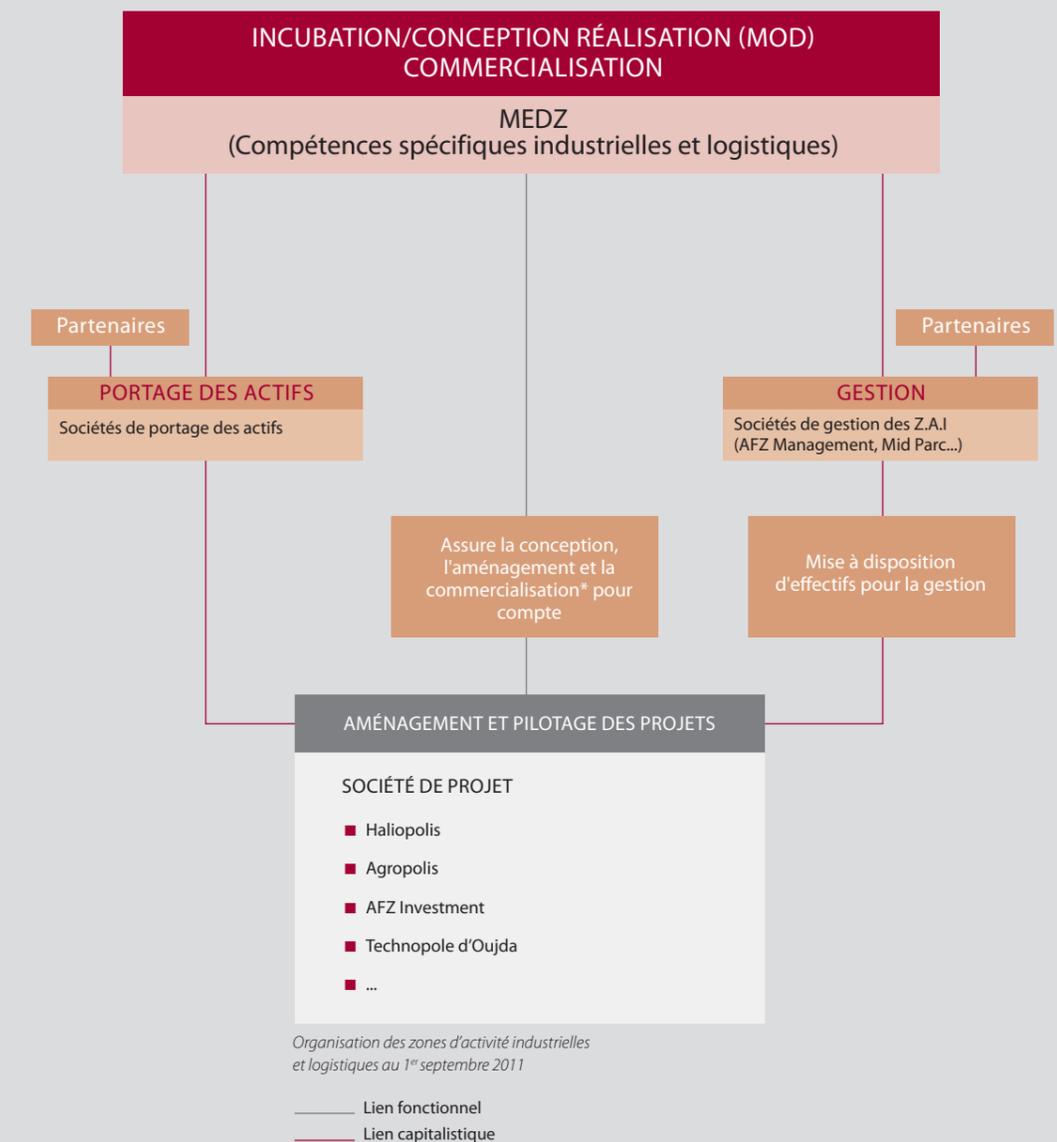
En cas de développement, des sociétés de portage d'actifs financeront les constructions et porteront les actifs (foncier et bâti) des projets destinés à la location, via une convention d'investissement.

MEDZ assure l'aménagement et la construction pour le compte de la société de projet et du porteur d'actif.

Le volet commercialisation est géré soit par MEDZ, soit directement par la société de projet.

Concernant la gestion de la zone, celle-ci est :

- Soit sous-traitée à MEDZ Industrial Park, une société de gestion centrale dédiée, créée par MEDZ. Cette société s'appuie sur des opérateurs spécialisés en facility et property management.
- Soit assurée par une société dédiée au projet, créée à cet effet.



Organisation des zones d'activité industrielles et logistiques au 1^{er} septembre 2011

*Sauf spécifications contraires des pactes d'actionnaires

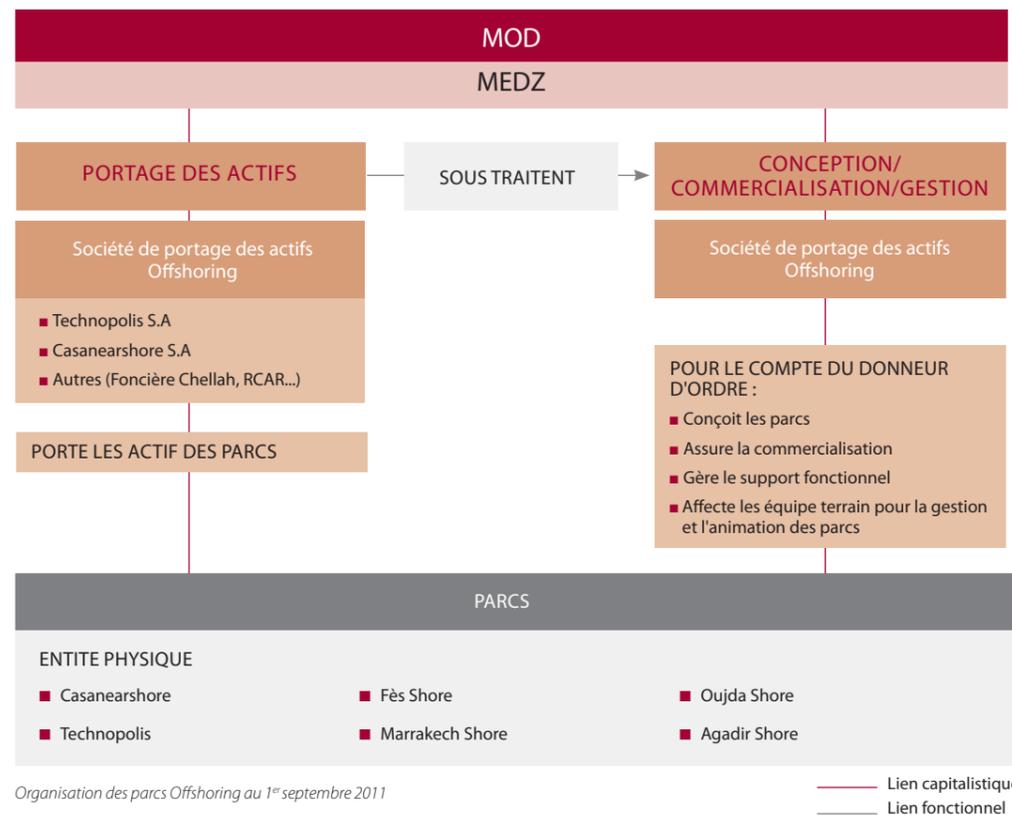
Organisation des parcs Offshoring

Les sociétés de portage d'actifs (Casaneashore SA, Technopolis SA, etc.) constituent les donneurs d'ordre pour la conception, la réalisation, la commercialisation et la gestion des actifs.

MEDZ assure la conception et la réalisation des parcs en maîtrise d'ouvrage déléguée.

MedZ Sourcing, la société centrale de gestion, est en charge de :

- La programmation des parcs.
- Leur commercialisation.
- La gestion centralisée des fonctions supports (RH, SI, Comptabilité consolidée, Achats d'investissements, Contrôle de gestion, etc.).
- La gestion et l'animation des parcs, à travers l'affectation d'équipes terrain dédiées.

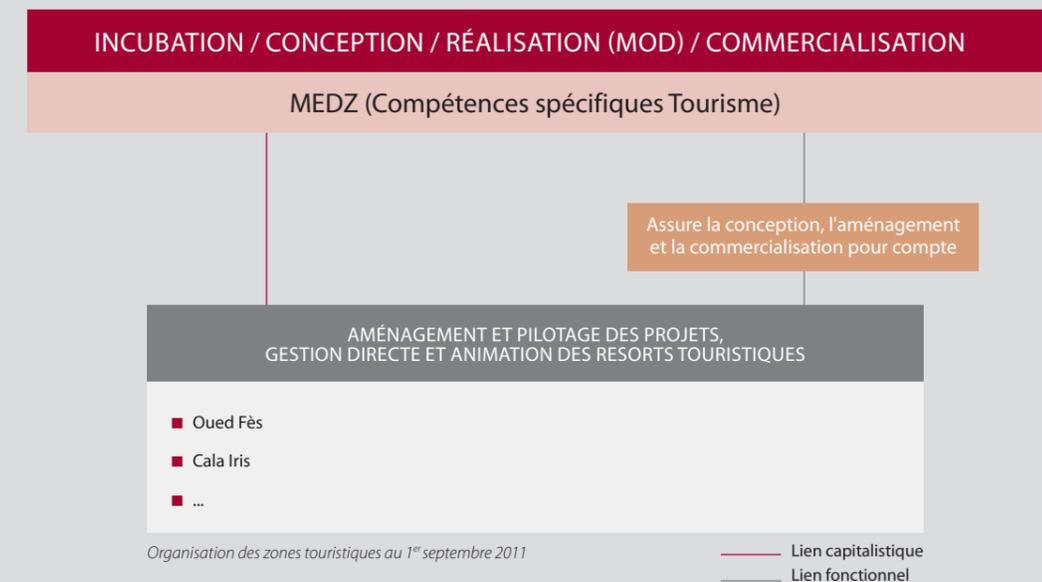


Organisation des zones touristiques

MEDZ assure la conception du projet. Une fois conçu, il est porté par une société de projet qui le pilote depuis sa réalisation jusqu'à sa commercialisation finale.

Cette société confie l'aménagement et la commercialisation de la zone à MEDZ.

Par contre, elle assure en direct la gestion et l'animation de la zone.





Chantiers internes

- Maintien de la certification ISO 9001
- Mise en place d'une nouvelle organisation
- Réorganisation du Pôle Offshoring
- Mise en place d'un dispositif de gestion des risques
- Mise en place d'un Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH)
- Lancement de deux enquêtes de satisfaction

Maintien de la certification ISO 9001

En octobre 2010, MEDZ a passé avec succès son premier audit de surveillance. Cet audit a confirmé le maintien de la certification ISO 9001 version 2008 pour la conception, l'incubation, l'aménagement et la commercialisation des zones touristiques, industrielles et logistiques ainsi que pour ses prestations de maîtrise d'ouvrage déléguée.

La principale conclusion de cet audit se caractérise par le constat d'actions d'amélioration concrètes. Par ailleurs, il a été relevé que le système de management de MEDZ était parfaitement adapté aux besoins effectifs de l'entreprise et permettait une maîtrise des données relatives aux projets.

Ce résultat est le fruit de l'engagement et de l'implication de tous les collaborateurs de MEDZ pour faire du système de management un outil au service de l'orientation client qui soit réellement ancré dans les pratiques des équipes.

Mise en place d'une nouvelle organisation

En août 2010, MEDZ a mis en œuvre son nouveau business model et a dévoilé sa nouvelle organisation, qui met en exergue son rôle « d'assembler » sur toute la chaîne de valeur d'un projet. Cette nouvelle vocation vise à garantir la pérennité des concepts.

A cet effet, pour stabiliser son business-model et assurer des résultats positifs récurrents, MEDZ a mis en place une organisation spécifique à chacun de ses domaines d'activité :

- Industrie & Logistique.
- Tourisme.
- Offshoring.

Le montage organisationnel adopté repose sur :

- Le principe de diversité : les actifs des zones d'activités seront portés par plusieurs foncières et sociétés de projets.
- Le principe d'unicité : la conception, la réalisation, la commercialisation et la gestion des zones d'activités seront pris en charge de manière centralisée et unifiée, soit directement au niveau de MEDZ, soit par une filiale dédiée.



La nouvelle organisation permet ainsi le renforcement des synergies entre les différents acteurs d'un projet, en s'appuyant sur un partage clair des responsabilités, fondé sur une base contractuelle.

Par ailleurs, la nouvelle structure organisationnelle de MEDZ combine parfaitement entre organisation fonctionnelle et matricielle et reste pleinement fidèle au fonctionnement en mode projet.

Réorganisation du Pôle Offshoring



MEDZ a mis en place une nouvelle organisation de son pôle d'activités Offshoring, qui a pris effet à partir du 1^{er} octobre 2010. Le montage institutionnel arrêté s'articule comme suit :

- Les sociétés de portage d'actifs constituent les donneurs d'ordre pour la conception, la réalisation, la commercialisation et la gestion des actifs : Casenearshore S.A et Technopolis S.A.

- MEDZ assure la réalisation des parcs en maîtrise d'ouvrage déléguée.
- MedZ Sourcing, société centrale de gestion, est en charge de la programmation, de la commercialisation, de la gestion et de l'animation des différents parcs.

Ce montage devrait permettre à MEDZ de faire appel à d'autres institutions financières, conformément aux dispositions du plan Emergence qui autorise ces institutions à investir dans les P2I. Ces dernières seront des véhicules d'investissement pour la réalisation des actifs des parcs Offshoring.

Dans le montage organisationnel arrêté, MEDZ et sa filiale MedZ Sourcing resteront garants de la qualité et de l'homogénéité de la conception, de la réalisation, de la commercialisation et de la gestion des différentes zones, quelles que soient les structures qui porteront leurs actifs.

Mise en place d'un dispositif de gestion des risques



Afin de sécuriser ses activités, MEDZ s'est engagée dans une nouvelle dynamique ayant pour objectif la mise en place d'une gestion vivante des risques.

Ainsi, une mission de Risk management a été lancée en février 2010, avec notamment comme objectifs :

- D'élaborer une cartographie des risques couvrant l'ensemble des activités.
- De mettre en œuvre des actions concrètes de maîtrise des risques, avec une importance particulière pour les risques majeurs.

- De garantir la pérennité du processus de gestion des risques, à travers le renforcement de la culture risque au sein de MEDZ.

Ce chantier, finalisé en novembre 2010, permettra une meilleure maîtrise des risques et la mise en place, par la suite, d'un dispositif de gestion et de communication de crise.

Mise en place d'un Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH)



Dans le cadre d'une gestion efficace de son capital humain, MEDZ a mis en place, en 2010, un Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH) moderne et performant.



Ce nouveau système offre de nombreux avantages, dont notamment la possibilité :

- D'automatiser au maximum les procédures administratives.
- D'élaborer un référentiel RH au niveau du Groupe.
- D'offrir un portail RH orienté collaborateur pour améliorer la communication et l'accès à l'information.
- De disposer d'un système de reporting consolidé pour tous les aspects RH.

Lancement d'une enquête de satisfaction clients

Dans le cadre de sa démarche de progrès visant l'amélioration continue de ses actions envers ses clients, MEDZ a lancé une enquête de satisfaction en 2010. Celle-ci fait suite à une 1^{ère} enquête clients menée en 2008 auprès des investisseurs et promoteurs. MEDZ a ainsi souhaité mesurer l'évolution de leur niveau de satisfaction. Dans une optique de renforcement de l'orientation client, MEDZ a élargi le périmètre des publics-cible aux maîtres d'ouvrages.

Outre la mesure de la satisfaction des clients, cette étude avait également pour objectifs de :

- Mieux cerner leurs attentes, leurs priorités et leurs motifs d'insatisfaction.
- Prendre en compte leurs suggestions d'améliorations.
- Evaluer le niveau d'importance qu'ils accordent aux critères de satisfaction.
- Disposer d'un baromètre permettant de suivre dans le temps l'évolution de leur taux de satisfaction.





Faits marquants

- Les moments forts relatifs aux projets
- Les participations aux salons professionnels
- L'organisation d'évènements métier



MEDZ privilégie la création de concepts territoriaux favorisant les projets socioéconomiques novateurs et viables sur le long terme.



Les moments forts relatifs aux projets



7 avril 2010

Signature devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et en marge des 1^{ères} Assises de l'Industrie, d'un **protocole d'accord** portant sur l'aménagement, le développement, la promotion, la commercialisation et la gestion de la **plateforme industrielle intégrée de Nouaceur**, spécialisée dans les secteurs aéronautique et spatial.

Nécessitant une enveloppe globale de **plus de 700 millions de DH**, elle devrait générer des investissements induits de l'ordre de **4 milliards de DH** et permettre la création d'environ **15 000 emplois directs**.

Le projet, qui s'étend sur une superficie de **125 ha**, comprend des unités industrielles de production, une zone logistique, un bâtiment d'accueil, des ateliers relais, un parc paysager et des services de proximité (centre de vie, commerces, hôtel et restaurant).

23 avril 2010

Lancement par Sa Majesté le Roi Mohammed VI des travaux d'aménagement de la plateforme industrielle intégrée Atlantic Free Zone. En marge de cet événement, s'est tenue la **cérémonie de signature de la Convention d'application** pour la réalisation de la plateforme, qui précise les engagements des différentes parties pour la mise en œuvre du projet. Ce dernier ambitionne, à terme, d'opérer une intégration de la chaîne industrielle automobile dans la région et de créer près de **30 000 emplois**.

Prévu sur une superficie totale de **345 ha**, ce parc nécessitera pour son aménagement une enveloppe globale estimée à **1,2 milliard de DH**. Atlantic Free Zone sera l'une des premières plateformes industrielles intégrées de dernière génération et ciblera les secteurs de l'industrie, notamment l'équipementier automobile, les activités connexes et à l'export, la logistique industrielle ainsi que les services support à l'industrie (maintenance, bureaux d'études, centres d'affaires, etc.).

L'année 2010 a également été marquée par le **lancement de la commercialisation** d'Atlantic Free Zone.

27 avril 2010

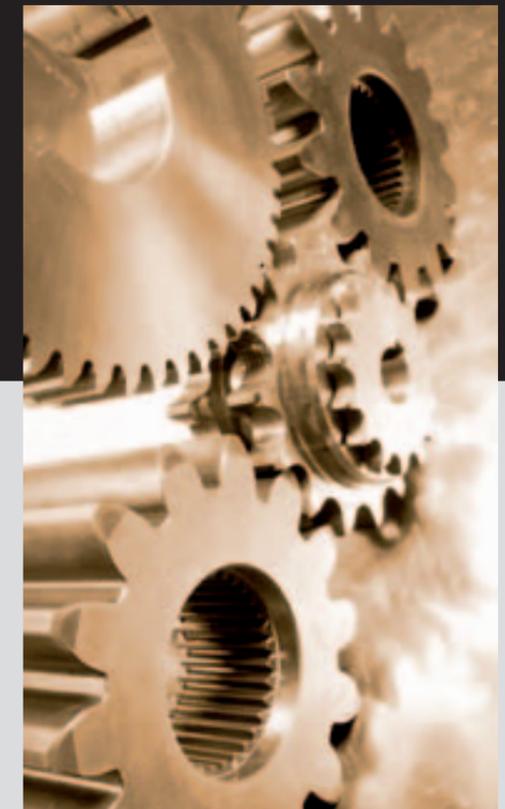
Signature avec les partenaires institutionnels, et à l'occasion des 3^{èmes} Assises de l'Agriculture, d'une **convention de valorisation du projet Agropolis de Meknès**, premier Pôle de compétitivité dédié à l'agro-industrie. Cet accord vise notamment à définir les modalités de mobilisation du foncier, l'aménagement du site, sa promotion et sa commercialisation.

Ce parc, qui s'étend sur une superficie de **460 ha**, est composé d'un Agroparc (qui englobe l'espace réservé aux industries, la plateforme logistique et les équipements communaux), d'un Pôle de Recherche & Développement et de Contrôle de la Qualité (qui se compose notamment de laboratoires) et d'une Cité Intelligente (qui regroupe les fonctions de support à l'industrie agroalimentaire). Nécessitant un investissement global de près de **5 milliards de DH**, il devrait permettre la création de **18 000 emplois directs**.

Le lancement de la commercialisation du Parc Agropolis s'est effectué le 29 avril 2010 à Meknès, en marge de la 5^{ème} édition du Salon International de l'Agriculture du Maroc (SIAM).



A travers ses projets d'envergure, MEDZ contribue à la dynamisation des territoires via les importantes retombées économiques et sociales, notamment en matière d'investissements et d'emplois.



13 mai 2010

Présentation à Sa Majesté le Roi Mohammed VI de l'état d'avancement du projet de la Technopole d'Oujda. Ce dernier est conçu selon le modèle des « clusters » de compétitivité régionaux.

Le projet s'articule autour d'un parc industriel, d'une zone logistique, d'un retail parc et d'un espace dédié aux activités tertiaires. Un campus du savoir est également prévu pour renforcer le potentiel de formation et de recherche notamment dans les domaines précités. Le parc industriel sera par ailleurs dédié aux industries non-polluantes, notamment celles liées aux énergies renouvelables.

Le coût d'aménagement de la **1^{ère} tranche**, d'une superficie **107 ha**, est estimé à près de **600 millions de DH**. Le projet de la Technopole d'Oujda représente un investissement induit de **5 milliards de DH** et devrait permettre de créer près de **15 000 emplois** directs à terme.

L'année 2010 a également été marquée par le **lancement de la commercialisation** de la Technopole d'Oujda.

20 mai 2010

Lancement par Sa Majesté le Roi Mohammed VI des travaux d'aménagement de la Zone d'Activités Economique (ZAE) Aït Kamra. Ce projet, centré sur les ressources naturelles et humaines de la région, a notamment pour vocation d'accueillir les activités de proximité et d'accompagner l'essor économique de la région.

La ZAE d'Aït Kamra comporte un programme regroupant des activités diversifiées. Elle englobe ainsi des zones dédiées aux activités industrielles, artisanales, et commerciales ainsi qu'une zone dédiée aux bureaux et à l'animation.

Le coût d'aménagement de ce projet intégré, étalé sur une surface globale de **41 ha**, s'élève à **170 millions de DH**. L'investissement total induit prévu dans la zone est estimé à près de **1 300 millions de DH**, comprenant les constructions et les équipements.

A terme, la zone d'activités économiques d'Aït Kamra devrait permettre la création d'environ **3 000 emplois**.

27 mai 2010

Signature par MEDZ et ses partenaires dans le projet Parc Haliopolis d'un **protocole d'accord** afin d'organiser la gestion de la **société Parc Haliopolis SA**. Cette dernière est chargée de la réalisation d'un parc halieutique industriel et logistique à Agadir, au niveau de la Commune de Drarga.

Parallèlement à cet évènement, MEDZ a saisi l'occasion de sa participation au salon Agadir Fish Morocco 2010 pour **lancer** officiellement, le 28 mai 2010, la **commercialisation du Parc Haliopolis**, et ce lors d'une conférence destinée à présenter le projet.

Prévu sur **150 ha**, ce projet offre aux investisseurs des lots de terrain équipés destinés aux industries de transformation des produits de la mer, des activités support, des lots pour bureaux et services, une plateforme logistique, un parc TIR, une pépinière d'entreprises, un espace R&D, un lot hôtelier et une station-service.

Le coût d'aménagement du parc est estimé à environ **660 millions de DH** et devrait permettre la création de **20 000 emplois** directs à terme.

28 mai 2010

Signature par MEDZ, d'une **Convention cadre** relative à l'étude de faisabilité (positionnement, concept, programmation et choix du site) de **l'Agropole de Sous Massa Draa**.

La création de cet agropole répond à la nécessité de dynamiser le secteur industriel, à travers l'émergence de filières intégrées, et d'ériger les secteurs de l'agro-technologie et de l'agro-industrie en véritables locomotives du développement économique et social du pays.



29 mai 2010

Lancement par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, des travaux d'aménagement de l'Agropole de Berkane. Ce pôle agro-industriel, qui s'étend sur 102 ha, vise à créer une plateforme régionale de référence pour le regroupement, la commercialisation, la transformation et la distribution des produits agricoles des filières phares de la région (agrumes, olivier, vigne, maraichage, viandes rouges, lait, etc.).

L'investissement global est estimé à **1 milliard de DH**. À la réalisation du projet, **5 000 emplois** devraient être créés.

Parallèlement au lancement des travaux d'aménagement, **une Convention de valorisation a été signée** entre l'Etat et l'Investisseur, avec pour objet de définir les modalités de réalisation du projet, ainsi que son montage financier.

Le rôle de MEDZ consiste ainsi en :

- La réalisation des infrastructures.
- La promotion, la commercialisation et la gestion du projet par une structure dédiée.

Fin décembre 2010

Achèvement des travaux de la 1^{ère} tranche de Jorf Lasfar, d'une superficie de 260 ha.

Jorf Lasfar représente le 1^{er} parc industriel au Maroc destiné aux industries lourdes.

Étalé sur un site de **500 ha**, il cible notamment les secteurs de l'énergie, de la métallurgie et de la chimie-parachimie.

Nécessitant un investissement global de l'ordre de **12 milliards de DH**, il comportera une zone industrielle composée de grands lots, une zone PME-PMI, une zone à prédominance High Tech, une zone logistique, une zone tertiaire ainsi que des équipements publics et de proximité.

Les participations aux salons professionnels et aux séminaires

En 2010, MEDZ a participé à des événements ciblés, afin de promouvoir ses projets et de mettre en avant son expertise.

Les 22 et 23 avril 2010

MEDZ a participé à la **5^{ème} édition du Salon Immopro, à Casablanca**, qui regroupe l'ensemble des acteurs clés du secteur de l'immobilier d'entreprise. Cette participation avait pour objectifs de :

- Rencontrer et nouer des contacts avec de futurs clients et partenaires.
- Assurer le développement de l'entreprise dans le secteur de l'immobilier d'entreprise.
- Affirmer la notoriété et la place de la société dans le secteur de l'immobilier d'entreprise.
- Présenter les produits et services auprès de visiteurs et participants ciblés et qualifiés.

Ainsi, MEDZ a pu présenter ses différents parcs industriels intégrés (Parc Industriel de Jorf Lasfar à El Jadida, Parc Agropolis à Meknès, Parc Haliopolis à Agadir), chacun de ces projets comportant une composante dédiée à l'immobilier d'entreprise.

Par ailleurs, MEDZ a également participé au programme scientifique, sous la thématique : « Comment concilier développement durable et développement industriel ? L'approche environnementale de MEDZ pour les P2I ».

Du 27 au 29 avril 2010

Dans le cadre de la consolidation des actions promotionnelles entreprises sur le marché européen pour développer les exportations marocaines des produits de la mer, le Centre Marocain de Promotion des Exportations (Maroc Export) a organisé, en collaboration avec la FENIP (Fédération des Industries de Transformation et de Valorisation des Produits de la Pêche), la participation marocaine au **Salon European Seafood Exposition à Bruxelles**.

Ce salon représente la plus importante plate-forme du secteur des produits de la mer au niveau de l'Europe. Il regroupe plus de 1 600 exposants en provenance de 80 pays. Les partenaires étrangers ciblés sont les distributeurs, les importateurs, les chaînes de magasins spécialisés ainsi que les centrales d'achat.

Le pavillon marocain a présenté les produits et les potentialités marocaines dans les domaines de la production et de la transformation des produits de mer. MEDZ a ainsi saisi cette occasion pour présenter le projet du Parc Haliopolis.

L'organisation d'évènements métier

Du 28 avril au 2 mai 2010

MEDZ a participé, à Meknès, à la 5^{ème} édition du **Salon International de l'Agriculture au Maroc (SIAM)**. Cette manifestation, qui constitue un rendez-vous incontournable des professionnels du secteur, offre la possibilité d'exposer les potentialités de l'agriculture marocaine et de débattre de différents sujets liés aux filières agricoles et agroalimentaires.

Plus de 700 exposants (dont 100 étrangers), représentant 20 pays, ont pris part à l'édition 2010 du SIAM, placée sous le thème du « Développement durable ».

A l'instar de l'année précédente, MEDZ a sponsorisé cet évènement incontournable, qui a été l'occasion de présenter le projet Agropolis. La commercialisation de ce projet a par ailleurs été lancée suite à une conférence donnée en marge du SIAM.

Du 27 au 29 mai 2010

MEDZ a participé à la 7^{ème} édition de **l'Agadir Fish Morocco**, salon international de la pêche et de la valorisation des produits de la mer, organisé par l'IEC (International Exhibitions & Conférences) et la Chambre des Pêches Maritimes d'Agadir, en partenariat avec l'Office National de la Pêche.

L'Agadir Fish Morocco, qui regroupe les professionnels de la filière pêche, a pour objectif principal de mettre en valeur les atouts de ce secteur et connaît la participation de plus de 100 enseignants.

En marge de cet évènement, MEDZ a procédé officiellement au lancement de la commercialisation du Parc Haliopolis, et ce lors d'une conférence destinée à présenter le projet.

Du 17 au 21 octobre 2010

MEDZ a participé au **Salon International de l'Alimentation (SIAL) à Paris**, en collaboration avec Maroc Export. Cette présence avait pour principal objectif la présentation du parc industriel intégré, Agropolis, situé dans la région de Meknès Tafilalet.

Pendant une semaine, MEDZ a ainsi présenté les atouts de son projet agro-industriel à une cible internationale spécialisée.

En effet, le SIAL est considéré comme le rendez-vous mondial des acteurs de l'agro-industriel, professionnels de la restauration et des services. Il compte jusqu'à 5 500 exposants venant de 101 pays.

Du 3 au 5 novembre 2010

MEDZ a pris part à la conférence « **International Outsourcing Forum- Locations** », qui s'est tenue à Malaga, sous le thème relatif au choix des destinations pour une entreprise désireuse de réaliser une opération d'outsourcing.

La délégation marocaine comprenait, outre MEDZ, l'Agence Marocaine de Développement des Investissements (AMDI). Elle a présenté l'évolution et le potentiel du secteur de l'Offshoring au Maroc.

ZOOM SUR Le Med Sourcing Morocco

Le 8 octobre 2010, MEDZ, en partenariat avec l'Agence Marocaine de Développement des Investissements (AMDI), a organisé à Casablanca le Med Sourcing Morocco. Cet évènement d'envergure internationale, dédié à l'externalisation des services, a réuni un parterre d'experts de haut calibre en la matière.

Ainsi, durant cette journée, près de 200 personnes (dont plus de 50 étrangers) ont pris part aux présentations, aux tables rondes et aux échanges entre les panels et l'auditoire. Les participants ont notamment évoqué les aspects qui impactent la décision d'externalisation et les aspects relatifs à sa pérennisation.

Cette manifestation a également été l'occasion de discuter des tendances à venir et des facteurs clés de succès de l'externalisation, des enjeux de la



protection des données ainsi que de la dynamique du marché IT marocain, tout en ayant un retour d'expérience des acteurs internationaux et nationaux.

En clôture de cette journée, une visite du parc Casanearshore a été organisée. Elle a permis aux invités de s'arrêter sur la première zone dédiée aux métiers de l'outsourcing, avec une visite des locaux de Dell.

Le Med Sourcing Morocco, organisé pour la première fois en terre africaine, a définitivement ancré la destination Maroc en tant que leader pour les processus francophones et hispanophones.



MEDZ et l'Industrie

- Préambule
- La Technopole d'Oujda
- L'Agropole de Berkane
- Le Parc Industriel de Selouane
- Agropolis
- Le Parc Industriel de Jorf Lasfar
- Atlantic Free Zone
- MIDPARC
- La Zone d'Activité Economique Aït Kamra
- La Zone Industrielle de Boujdour
- La Zone Industrielle Bouznika II
- Haliopolis

Préambule



Nous appelons le gouvernement à adopter une nouvelle stratégie dédiée aux secteurs de l'industrie et des services et au développement des nouvelles technologies. Cette stratégie devrait être axée sur l'exploitation optimale des opportunités induites par la mondialisation en matière de flux d'investissements. Outre la consolidation de l'entreprise marocaine et l'encouragement de l'investissement industriel porteur d'une valeur ajoutée, cette stratégie devrait avoir pour vocation d'ouvrir la voie devant l'économie marocaine, pour qu'elle puisse investir de nouveaux créneaux industriels faisant appel à des technologies novatrices et disposant de marchés prometteurs pour écouler ses produits et ses services.

Extrait du discours de SM Le Roi Mohammed VI, à l'occasion de la Fête du Trône (30 juillet 2008)



Lancé en 2009 sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI, le Pacte National pour l'Émergence Industrielle (PNEI) vise à doter le Maroc d'une industrie forte et génératrice de croissance économique. Il s'inscrit dans la continuité de la stratégie industrielle volontariste marocaine lancée en 2005, baptisée « Plan Émergence », qu'il a enrichie par la mise en place de plans d'actions prévoyant 111 mesures concrètes pour redynamiser l'économie marocaine.

Fruit d'un partenariat entre les acteurs publics et privés, ce pacte formalise un contrat programme, sur la période 2009-2015, à travers lequel les parties

aspirent à donner aux investisseurs la visibilité nécessaire sur le déploiement de la stratégie de développement industriel du Maroc.

Parmi les chantiers majeurs prévus par le PNEI, figure le plan de développement de parcs industriels de nouvelle génération, les « plateformes industrielles intégrées » ou « P2I ». Ces P2I sont destinées à capter les investissements tant nationaux qu'internationaux. Elles permettent de concentrer les efforts et les investissements de l'État sur les métiers mondiaux sur lesquels le Maroc est compétitif (Offshoring, automobile, aéronautique et électronique).

Reconnue pour son savoir-faire et son expertise en matière de réalisation de projets d'envergure, MEDZ s'est vue confier près de 15 P2I sur les 22 prévues dans le PNEI.

En 2010, MEDZ a maintenu le cap à travers la poursuite de ses activités et le lancement de

nouveaux projets structurants, confortant ainsi son rôle de partenaire privilégié des pouvoirs publics dans la mise en œuvre, à travers les régions du Royaume, de politiques sectorielles à même d'assurer un développement économique et social équilibré et pérenne, créateur de richesses et d'emplois.

ZOOM SUR

Les P2I

Les P2I représentent des zones attractives qui favorisent le rapprochement des acteurs industriels d'un même secteur, pour une meilleure intégration de la chaîne de valeur. Ces zones d'activité de nouvelle génération doivent garantir, conformément au Pacte National pour l'Émergence Industrielle, les offres suivantes :

- Une offre d'infrastructures de standing international.
- Une offre immobilière compétitive, à travers la location ou la vente de surfaces brutes prêtes à l'emploi.
- Une offre de service variée afin de répondre aux principaux besoins des opérateurs (services généraux, d'exploitation, etc.).
- Un guichet unique administratif, regroupant les services-clés de l'État, pour faciliter les démarches aux investisseurs.
- Une offre de formation intégrée, afin de garantir la disponibilité des compétences (création d'un institut spécialisé ou d'un centre de formation public).

De plus, les P2I sont conçues dans une logique globale d'aménagement du territoire, en assurant :

- Une connectivité logistique optimale de la zone aux grands axes de transport nationaux (routiers, autoroutiers, ferroviaires, maritimes et aériens).
- Un cadre de vie agréable et une bonne articulation avec l'environnement urbain, avec la sélection de terrains bien positionnés et connectés aux réseaux de transport public.

La stratégie du gouvernement a pour ambition de permettre aux P2I d'évoluer et de s'ériger, en régime de croisière, en véritables pôles d'excellence. Dans ce sens, il s'agira de mobiliser les dispositifs qui existent afin de donner aux P2I un ancrage solide sur le monde de la recherche et du savoir.

O U J D A MED EST

Région de l'Oriental



Concept

Technopole conçue sur le modèle des «clusters» de compétitivité régionaux

Situation

Région de l'Oriental

Superficie

Programme global : 500 ha
1^{ère} tranche : 107 ha

Coût d'aménagement

600 MDH

Investissement induit

5 000 MDH

Durée de réalisation

18 mois

Création d'emplois

15 000 directs à terme

CONTEXTE

La Technopole d'Oujda représente un projet phare de la **stratégie MED EST**, déclinaison territoriale des **Programmes Emergence** et **Rawaj** dans la région de l'Oriental. Font également partie du plan MED EST :

- L'Agropole de Berkane.
- Le Parc Industriel de Selouane.

La Technopole d'Oujda a fait l'objet de la signature de deux conventions :

- **Une convention cadre**, en date du 4 juillet 2008.
- **Une convention de valorisation**, en date du 23 juin 2009.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- Le Ministère de l'Economie et des Finances.
- Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies.
- Le Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement.
- Le Ministère de l'Education Nationale.
- La Wilaya de la Région de l'Oriental.
- La Région de l'Oriental.
- L'Agence de l'Oriental.
- L'Office National de l'Electricité (ONE).
- L'Office National des Aéroports (ONDA).
- La Chambre de Commerce, d'Industrie et des Services d'Oujda (CCIS).
- L'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (ADEREE).
- La Commune rurale d'Ahl-Angad.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le projet de la Technopole d'Oujda se situe dans la région de l'Oriental. Il devrait ainsi contribuer, dans le cadre du Plan MED EST, à renforcer le potentiel industriel et de services de cette région. Celle-ci dispose de nombreux atouts, dont notamment :

- Un voisinage méditerranéen et maghrébin.
- Une façade maritime de 200 km, offrant des possibilités importantes pour son développement économique.

- Une disponibilité de ressources humaines qualifiées.
- Une disponibilité foncière.

Par ailleurs, la région connaît des transformations socio-économiques importantes, grâce au lancement de plusieurs projets structurants dont notamment :

- La ligne ferroviaire Taourirt – Nador.
- L'axe autoroutier Fès – Oujda.
- La voie rapide Oujda – Nador.
- La station touristique de Saïdia.
- Le projet Marchica MED.

POSITIONNEMENT

Il s'agit d'un projet intégré conçu sur le modèle des « clusters » de compétitivité régionaux, qui sera articulé autour des composantes suivantes :

- Un parc industriel et logistique.
- Des activités tertiaires.
- Des commerces.
- De la formation et de la recherche & développement.

PROGRAMME

La 1^{ère} tranche du projet englobera les composantes suivantes :

- Un parc industriel et logistique, sur 87 ha, dont :
 - Une cleantech : 40 ha.
 - Une zone PME/PMI : 23 ha.
 - Des espaces dédiés à la logistique : 20 ha.
 - Des services : 2 ha.
 - De l'Offshoring : 2 ha.
- Un retail park et des showrooms : 20 ha.

ETAT D'AVANCEMENT

- **Foncier** : 107 acquis auprès des Domaines.
- **Travaux in site** : 100%.
- **Travaux hors site** :
 - Assainissement liquide : 100%.
 - Electricité : poste source pris en charge par l'ONE.
 - Eau potable : 100%.
- **Zone franche** :
 - Zone franche sur 94 ha, dont 40 aménagés dans le cadre de la 1^{ère} tranche.
 - Décret approuvé par le Conseil du Gouvernement et le Conseil des Ministres et publié au bulletin officiel.
- **Commercialisation des lots** : en cours, elle se présente comme suit à fin octobre 2011 :
 - Nombre de projets retenus : 20.
 - Montant de l'investissement drainé : 206 MDH.
 - Création d'emplois prévue : 885 directs
 - Superficie cédée : 5,5 ha.
 - Secteurs concernés : PV, industrie métallique, agro-alimentaire, services.

BERKANE MED EST

Concept

Pôle agro-industriel intégré

Situation

Région de l'Oriental

Superficie

Programme global : 102 ha

1^{ère} tranche : 72 ha

Phase 1 : 52 ha

Phase 2 : 20 ha

2^{ème} tranche : 30 ha

Possibilité d'extension

Coût d'aménagement

361 MDH

Investissement induit

1 000 MDH

Durée de réalisation

18 mois

Création d'emplois

5 000 directs à terme

CONTEXTE

Le Pôle Agro-industriel de Berkane s'inscrit dans le cadre des **stratégies nationales Plan Maroc Vert et Emergence**. Il s'insère également dans le cadre de la stratégie de développement de la Région de l'Oriental **MED EST**, qui englobe également d'autres projets de MEDZ :

- La Technopole d'Oujda.
- Le Parc Industriel de Selouane.

L'Agropole de Berkane a fait l'objet de la signature d'une **convention de valorisation**, en date du 29 mai 2010.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

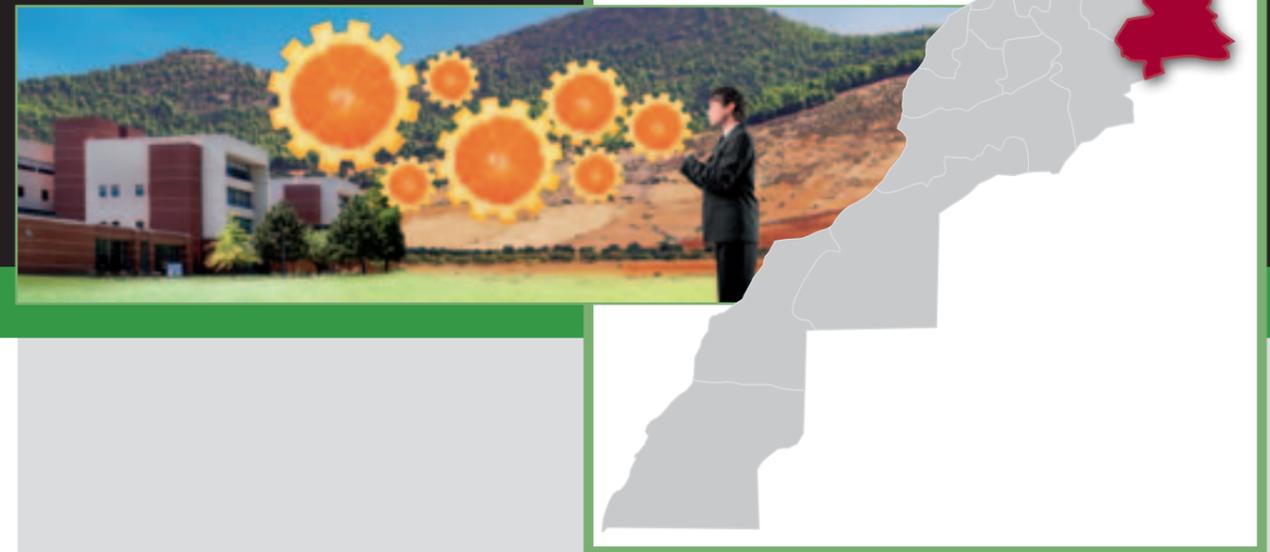
- Le Ministère de l'Economie et des Finances.
- Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime.
- Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies.
- La Wilaya de l'Oriental.
- La Région de l'Oriental.
- L'Agence de l'Oriental.
- La Province de Berkane.
- La Commune rurale de Madagh.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Situé dans la commune rurale de Madagh, au coeur du périmètre irrigué de Melouya, le site du projet bénéficie d'un emplacement stratégique, à mi-chemin entre Saidia et Berkane, à proximité de la rocade méditerranéenne, des ports de Beni Ansar et de Melilia et des aéroports d'Oujda Angad et d'El Aroui.

L'Agropole de Berkane pourra bénéficier des atouts de la Région de l'Oriental, qui constitue un carrefour important entre l'Europe, le Grand Maghreb et le monde méditerranéen. Cette région connaît par ailleurs des transformations socio-économiques profondes, grâce au lancement de plusieurs projets structurants, dont notamment :

- La ligne ferroviaire Taourirt-Nador.
- La rocade méditerranéenne.
- L'axe autoroutier Fès-Oujda.
- L'extension du port de Nador.



Cette région devrait également connaître un développement important dans les domaines du tourisme et de l'industrie.

- L'existence dans la région de groupes leaders dans le domaine de l'industrie agro-alimentaire, qui constituent une locomotive de son développement.

POSITIONNEMENT

L'Agropole de Berkane vise notamment à créer une plate-forme régionale de référence pour le regroupement, la commercialisation, la transformation et la distribution des produits agricoles.

Le projet sera articulé autour des activités suivantes :

- Transformation agro-alimentaire.
- Activités logistiques et de mise en marché.
- Stations de conditionnements.
- Activités tertiaires.
- Formation et R&D.

PROGRAMME

L'Agropole rassemble sur un même site :

- Une plateforme de regroupement, de commercialisation et de distribution des fruits et légumes (17 ha).
- Un parc industriel pour la transformation des produits agricoles (27 ha).
- Une zone logistique (15 ha).

Outre ces activités principales, l'Agropole comprendra :

- Une zone de services.
- Un espace dédié à la formation et à la recherche.
- Une zone commune de support dédiée aux activités tertiaires.

Quatre hectares d'espaces verts sont également prévus dans ce projet respectueux de l'environnement.

ETAT D'AVANCEMENT

- **Foncier** : en cours d'acquisition auprès des Domaines.
- **Travaux in site** :
 - Avancement global : 80%.
 - Achèvement prévu vers la fin de l'année 2011.
- **Travaux hors site** :
 - Conduite AEP : 90%.
 - Electricité : 20%.
 - Réservoir d'AEP : 10%.
 - Aménagement du canal : en démarrage.
 - Station de traitement EU : non encore lancée par l'ONEP.
 - Giratoire d'accès : en cours d'étude.
- **Commercialisation des lots** : en cours, elle se présente comme suit à fin octobre 2011 :
 - Nombre de projets retenus : 13.
 - Montant de l'investissement drainé : près de 452 MDH.
 - Création d'emplois prévue : environ 923 directs.
 - Superficie cédée : 10 ha.
 - Secteurs concernés : lait, conditionnement, transformation agro-alimentaire, matériel agricole, etc.

SELOUANE MED EST



Concept

Parc généraliste PME/PMI

Situation

Région de l'Oriental

Superficie

Programme global : 72 ha
1^{ère} tranche : 44 ha
2^{ème} tranche : 28 ha
Possibilités d'extension jusqu'à 142 ha

Coût d'aménagement

300 MDH

Investissement induit

4 000 MDH

Durée de réalisation

18 mois

Création d'emplois

12 000 directs à terme

CONTEXTE

Le Parc Industriel de Selouane a été développé dans le cadre de la déclinaison territoriale du **Plan Emergence**, et en conformité avec l'esprit et les objectifs du **Plan MED EST**, qui englobe également les projets suivants :

- La Technopole d'Oujda.
- L'Agropole de Berkane.

Le Parc Industriel de Selouane a fait l'objet d'une **convention de mise en valeur**, signée le 11 avril 2008 par MEDZ et ses partenaires institutionnels.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies.
- La Province de Nador.
- L'Agence de l'Oriental.
- La Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Nador (CCIS).

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le site du projet se situe dans la commune rurale de Selouane, à 12 km de la province de Nador. Il est desservi par la route nationale n° 2 reliant



Région de l'Oriental



Oujda et Nador et bénéficie de plusieurs atouts, notamment sa proximité avec :

- La nouvelle Zone Urbaine de Selouane.
- La rocade méditerranéenne.
- Les aéroports d'El Aroui et d'Oujda Angad.
- Les ports de Nador et de Melilia.
- L'Université de Nador.
- La future gare ferroviaire de Nador.

POSITIONNEMENT

Le Parc Industriel de Selouane représente un projet généraliste intégré, destiné à accueillir les industries peu polluantes de type PME/PMI. L'offre sera articulée autour des composantes suivantes :

- Une zone industrielle.
- Une plate-forme logistique.
- Des services de support.
- Une pépinière d'entreprises.
- Des espaces dédiés à la formation et à la recherche & développement.

Le projet sera géré par une société dédiée créée en partenariat entre MEDZ et la CCIS de Nador, dénommée Société d'Aménagement du Parc de Selouane (SAPS).

PROGRAMME

La consistance du programme à réaliser, hors extension, se présente comme suit :

- Industrie PME-PMI : 34,8 ha.

- Zone à traitement différencié : 6,6 ha.
- Zone commerciale : 2 750 m².
- Zone de Services : 1,7 ha.
- Recherche & développement : 1,8 ha.
- Pépinière d'entreprises : 2,4 ha.
- Voirie & espaces verts : 24,4 ha.

ETAT D'AVANCEMENT

- **Foncier** : décret autorisant la CCIS de Nador à céder le foncier à la SAPS en cours d'approbation au niveau de la Primature.
- **Travaux in site** : en achèvement.
- **Travaux hors site** :
 - Conduite AEP : 95%.
 - Electricité : 95%.
 - Réservoir d'AEP : marché adjugé et travaux en démarrage.
 - Giratoire d'accès : ouvrage pris en charge par la Province. Les études ont été réalisées par MEDZ. La Province mettra en place une solution provisoire, dans l'attente du lancement des travaux de dédoublement de la voie Ahfir - Nador.
 - Assainissement des eaux usées : appel d'offres lancé pour la réalisation d'une station dédiée au projet, avec un traitement tertiaire. Le dépouillement des offres techniques est en cours.
- **Commercialisation des lots** : en cours de lancement.



Concept

Parc industriel intégré dédié aux industries lourdes

Situation

Région de Doukkala Abda

Superficie

500 ha, à réaliser en 2 tranches

Coût d'aménagement

1 235 MDH

Investissement induit

12 000 MDH

Durée de réalisation

1^{ère} tranche : 24 mois

2^{ème} tranche : 24 mois

Création d'emplois

50 000 directs à terme

CONTEXTE

Le Parc Industriel de Jorf Lasfar s'inscrit dans le cadre de la déclinaison territoriale du **Programme Emergence**, stratégie industrielle ciblée et volontariste du Maroc à l'horizon 2015. Il devrait renforcer le potentiel économique de la région, en offrant une infrastructure industrielle de standing mondial.

Ce projet a fait l'objet d'une **convention de valorisation**, signée par les partenaires publics et privés le 21 juillet 2009.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies.
- Le Ministère de l'Economie et des Finances.
- Le Ministère de l'Intérieur.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le parc industriel de Jorf Lasfar est situé à 17 Km au Sud de la Ville d'El Jadida, dans la Commune de Moulay Abdellah (Région de Doukkala Abda), sur la Route Secondaire (R.S 121) allant vers Oualidia.

Il est au carrefour de trois grands pôles régionaux que sont Casablanca, Marrakech et Agadir, ce qui lui confère de nombreux avantages, notamment la proximité avec :

- Le Port de Jorf Lasfar, qui est le premier port minéralier et le plus grand d'Afrique.
- La ligne de chemin de fer, à laquelle il est mitoyen.
- Les infrastructures autoroutières (autoroute de Casablanca - El Jadida et celle projetée entre El Jadida et Safi).

Région de Doukkala Abda



- La métropole de Casablanca et son aéroport international, qui sont à une heure de route.
- Les grandes unités industrielles telles que l'OCP, la SONASID et la centrale thermique JLEC.

POSITIONNEMENT

Ce parc fait partie de la nouvelle génération de parcs industriels. Il représente le premier parc au Maroc qui soit destiné aux industries « premières catégories », ciblant aussi bien les industries lourdes dans les domaines de l'énergie, de la métallurgie et de la chimie/parachimie, que la logistique industrielle et abritant des services support à l'industrie (maintenance, bureaux d'études, centres d'affaire, etc.).

PROGRAMME

Le Parc de Jorf Lasfar comportera :

- Une zone industrielle composée de grands lots.
- Une zone PME-PMI.
- Une zone à prédominance High Tech.
- Une zone logistique.
- Une zone tertiaire.
- Des équipements publics et de proximité.

Il offrira aux investisseurs des produits diversifiés, en location ou en cession, répondant aux standards internationaux, notamment :

- Des lots de terrains équipés jusqu'à plus de 200 000 m².
- Des unités prêtes à l'emploi.
- Des plateaux bureaux.
- Des terrains et entrepôts logistiques.
- Une pépinière d'entreprises, une zone high tech, etc.
- Des services aux entreprises et aux personnes.
- Un espace dédié à la recherche et au développement.

ETAT D'AVANCEMENT

- **Travaux de la 1^{ère} tranche (260 ha) :**
 - Avancement global : 35%.
- **Commercialisation des lots :** en cours, elle se présente comme suit à fin octobre 2011 :
 - Nombre de projets retenus : 15.
 - Montant de l'investissement drainé : près de 2 Milliards de DH.
 - Création d'emplois prévue : près de 1 000 directs.
 - Surface cédée : 104 ha, soit 40% de la surface de la 1^{ère} tranche.
 - Secteurs concernés : industrie lourde de catégorie A, chimie et parachimie.

AGROPOLIS

Région de Meknès Tafilalet



Concept

Parc agro-industriel autour de l'industrie, la logistique et les services

Situation

Région de Meknès Tafilalet

Superficie

Programme global : 460 ha
1^{ère} tranche : 130 ha

Coût d'aménagement

500 MDH

Investissement induit

5 000 MDH

Durée de réalisation

16 mois

Création d'emplois

18 000, dont 11 000 directs à terme

CONTEXTE

Le projet Agropolis s'inscrit dans le cadre des stratégies nationales **Plan Maroc Vert et Emergence**.

Il a fait l'objet de deux conventions :

- Une **convention cadre**, signée en marge de l'inauguration officielle faite par Sa Majesté le Roi, en date du 26 avril 2008.
- Une **convention de valorisation** fixant les modalités et conditions de réalisation du projet, signée en marge des Assises de l'agriculture le 27 avril 2010.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- Le Ministère de l'Economie et des Finances.
- Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime.
- Le Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Nouvelles Technologies.
- Le Ministère de l'Equipement et des Transports.
- La Wilaya de Meknès Tafilalet.
- Le Conseil Régional de Meknès Tafilalet.
- La Commune Urbaine de Meknès.
- La Commune Rurale de Sidi Slimane Moul Kifane.
- La Commune Rurale de Mejjat.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le projet Agropolis se situe dans la Région de Meknès-Tafilalet, dont il vise à améliorer la compétitivité dans le secteur agro-industriel. La région bénéficie de nombreux atouts, dont notamment :

- Sa localisation stratégique (au centre du Maroc, sur l'axe autoroutier Rabat - Fès, à proximité de l'aéroport de Fès, etc.).
- L'importance de son potentiel agricole, et notamment de ses ressources hydriques.
- L'importance de son industrie agro-alimentaire, qui représente plus de la moitié du chiffre d'affaire industriel de la région.
- La présence en son sein d'instituts de recherche et d'enseignement supérieur.
- L'existence dans la région de groupes leaders dans le domaine de l'industrie agro-alimentaire, qui constituent une locomotive de son développement.

POSITIONNEMENT

Agropolis représente le premier Pôle de compétitivité dédié à l'agro-industrie. Le projet permettra de valoriser les principales filières de la région, à savoir :

- Les filières Lait, Céréales et Viande, destinées essentiellement au marché local.
- Les filières Oléiculture et Fruits & Légumes, destinées essentiellement à l'export.

Projet intégré, Agropolis repose sur un concept novateur et propose aux entreprises une offre de valeur complète intégrant :

- Un foncier aménagé aux standards internationaux, proposé en cession ou en location.
- La logistique et les fonctions de support.
- La formation et la recherche & développement.
- Les services, l'animation, etc.

PROGRAMME

Les composantes du projet, hors cité intelligente, sont les suivantes :

- Un parc agro-industriel : 120 ha (dont 70 ha pour la 1^{ère} tranche).
- Une zone logistique dédiée au parc : 30 ha (dont 30 ha pour la 1^{ère} tranche, entre cette zone et le parc TIR).

- Une plate-forme logistique régionale (si rail) : 70 ha.
- Une grande industrie agro-alimentaire : 45 ha (dont 30 ha pour la 1^{ère} tranche).
- Des équipements communaux : 36 ha.
- Une plate-forme commerciale de distribution : 53 ha.
- Des extensions : 103 ha.

ETAT D'AVANCEMENT

- **Travaux in site** : 100%.
- **Travaux hors site** : 80%.
- **Commercialisation des lots** : en cours, elle se présente comme suit à fin octobre 2011 :
 - Nombre de projets retenus : 8.
 - Montant de l'investissement drainé : près de 250 MDH.
 - Création d'emplois prévue : près de 600 directs.
 - Secteurs concernés : agro-industrie de support.



Concept

Plateforme industrielle intégrée sectorielle, bénéficiant du statut de zone franche

Situation

Région du Gharb Chrarda Beni Hssen

Superficie

Programme global : 345 ha
1^{ère} tranche : 192 ha
2^{ème} tranche : 153 ha

Coût d'aménagement

1 200 MDH

Investissement induit

10 milliards de DH

Durée de réalisation

18 mois

Création d'emplois

30 000, dont 20 000 directs à terme

CONTEXTE

La réalisation du projet Atlantic Free Zone s'inscrit dans le cadre du **Pacte National** pour l'**Emergence Industrielle**, visant la construction d'un secteur industriel fort. Son objectif principal consiste notamment à formaliser l'offre Maroc et à capter les investissements, tant nationaux qu'étrangers, tout en concentrant les efforts et les investissements de l'Etat sur l'un des métiers mondiaux qu'est l'industrie automobile.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

Sont partenaires au Groupement MEDZ et Edonia World, aménageur, développeur et gestionnaire du projet :

- Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies.
- Le Ministère de l'Intérieur.
- Le Ministère de l'Economie et des Finances.
- Le Ministère de l'Equipeement et des Transports.
- Le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.
- Le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Situé entre deux grands pôles régionaux, Casablanca et Tanger, le site bénéficie d'une excellente connectivité. En effet, il pourra s'appuyer sur une infrastructure routière, ferroviaire et aérienne de qualité :

- Connexion à 8 km au réseau autoroutier national (environ 1400 km) desservant directement le port de Tanger.



Région du Gharb Chrarda Beni Hssen



- Distance raisonnable par rapport au port Tanger Med (environ 250 km par autoroute).
- Chemin de fer bordant le site : desserte ferroviaire par la ligne Casablanca – Tanger (1h15 de Casablanca).
- Connectivité aérienne : à 1h30 de l'aéroport de Casablanca et 40 min de l'aéroport de Rabat.

POSITIONNEMENT

Atlantic Free Zone représente l'une des premières plateformes industrielles intégrées sectorielles de dernière génération. Elle cible les secteurs de l'industrie, et notamment :

- L'équipementier automobile.
- Les activités connexes et à l'export.
- La logistique industrielle.
- Les services support à l'industrie (maintenance, bureaux d'études, centres d'affaires, etc.).

Les principaux bassins industriels ciblés sont :

- Les équipementiers automobiles européens, notamment espagnols et français.
- 21 métiers cibles, dont 3 existants déjà au Maroc.
- 30 sites d'un marché de 4,5 millions de véhicules à moins de trois jours du Maroc.

Ce parc sera divisé en deux zones indépendantes :

- Une zone franche, sur 198 ha.
- Une zone libre, sur 147 ha.

PROGRAMME

Basée sur un concept de plateforme intégrée, Atlantic Free Zone propose une offre diversifiée comportant :

- Des lots de terrains équipés.
- Des unités prêtes à l'emploi.
- Des plateaux de bureaux.
- Une cité de l'électronique et une zone high-tech.
- Une zone logistique.
- Une zone administrative.
- Des équipements publics et de proximité, des commerces et des services.
- De l'hôtellerie, des restaurants et un centre d'expositions.
- Des espaces verts, des aires de repos, etc.

ETAT D'AVANCEMENT

■ Travaux in site de la 1^{ère} tranche :

- Avancement : 83%.
- (Open Zone : 99% – Zone Franche : 67%).
- Achèvement : prévu vers la fin de l'année 2011.

■ Commercialisation des lots : en cours, elle se présente comme suit à fin octobre 2011 :

- Nombre de projets retenus : 5.
- Montant de l'investissement drainé : 935 MDH.
- Création d'emplois prévue : 660.
- Surface cédée : 13,5 ha.
- Secteurs concernés : automobile.



Concept

Plateforme industrielle intégrée sectorielle, bénéficiant du statut de zone franche

Situation

Région du Grand Casablanca

Superficie

Programme global : 125 ha
1^{ère} tranche : 63 ha
2^{ème} tranche : 62 ha

Coût d'aménagement

710 MDH

Investissement induit

4 000 MDH

Durée de réalisation

1^{ère} tranche : 18 mois

Création d'emplois

12 000 à 15 000 directs à terme

CONTEXTE

La P21 MIDPARC s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du **Pacte National pour l'Emergence Industrielle**.



La Convention de valorisation relative à ce projet a été signée sous la présidence de Sa Majesté le Roi, à l'occasion de la 2^{ème} édition des Assises de l'Industrie, qui s'est tenue le jeudi 5 mai 2010 à Casablanca.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Sont partenaires au Groupement MEDZ (MIDPARC Investment) et la société MIDPARC, aménageur, développeur et gestionnaire du projet :

- Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies.
- Le Ministère de l'Economie et des Finances.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le site du projet est situé au niveau de la commune urbaine de Nouaceur, à proximité de l'aéroport Mohammed V de Casablanca.

Jouissant d'un emplacement stratégique au sein du 1^{er} pôle économique du pays, MIDPARC offre une excellente connectivité, grâce à une infrastructure routière, ferroviaire, portuaire et aérienne développée :

- Connectivité aérienne : proximité de l'aéroport Mohammed V, première plateforme aérienne du pays.
- Connectivité autoroutière : accès direct au réseau autoroutier reliant le nord au sud du Royaume.

Région du Grand Casablanca



- Connectivité ferroviaire : développement d'un schéma de transport ferroviaire intégré, permettant le transport à la fois des biens et des personnes.
- Connectivité maritime :
 - Port de Casablanca, 1^{er} port du Royaume.
 - Port de Tanger Med, 1^{er} hub méditerranéen positionné comme un carrefour des principaux échanges maritimes intercontinentaux.

Par ailleurs, la région se caractérise par un bassin de main d'œuvre important.

POSITIONNEMENT

MIDPARC représente une plateforme industrielle intégrée de dernière génération ciblant les secteurs suivants :

- L'industrie aéronautique.
- Les activités connexes : spatial, défense, sécurité, etc.
- Les autres industries du futur : médical, électronique embarquée, etc.
- Les activités destinées à l'export.
- La logistique industrielle.
- Les services support à l'industrie : maintenance, bureaux d'études, centres d'affaires, etc.

Le projet bénéficie du statut de Zone Franche d'Exportation.

PROGRAMME

Le programme d'aménagement comprend une offre d'ateliers prêts à l'emploi « ready to output ». MIDPARC propose une offre intégrée de terrains nus et de bâtiments construits, destinés aux installations industrielles et logistiques.

L'ensemble des besoins des industriels sont pris en compte, de la phase conception du projet à l'obtention des autorisations de construire, etc.

Le programme prévoit :

- Des ateliers prêts à l'emploi pour une implantation provisoire des sociétés.
- Des usines dédiées répondant aux besoins des investisseurs.
- Des services aux entreprises et aux personnes.
- Des centres d'affaires.
- Un guichet unique pour l'accueil, le support et l'accompagnement des investisseurs.
- Des services communs.
- Une logistique mutualisée.
- Autres : transport, restauration, hôtellerie.

ETAT D'AVANCEMENT

- **Travaux** : en cours de lancement.

La Zone d'Activité Economique Ait Kamra

Région de Taza Al Hoceima Taounate



Concept

Zone d'Activités Economiques (industrie, artisanat, commerce et services)

Situation

Région de Taza Al Hoceima Taounate

Superficie

Programme global : 41 ha
1^{ère} tranche : 27 ha.
2^{ème} tranche : 14 ha.

Coût d'aménagement

170 MDH

Investissement induit

1 300 MDH

Durée de réalisation

9 mois

Création d'emplois

3 000, dont 2 000 directs à terme



L'aménagement de la ZAE d'Ait Kamra s'inscrit dans le cadre du **Pacte National pour l'Emergence Industrielle**, visant à doter le Maroc d'un secteur industriel fort.

La ZAE d'Ait Kamra a fait l'objet d'une **convention de partenariat**, signée en juillet 2009.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies.
- La Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL).
- L'Agence pour la Promotion et le Développement du Nord (APDN).
- La Wilaya de la Région de Taza Al Hoceima Taounate.
- Le Conseil Régional de Taza Al Hoceima Taounate.
- Le Conseil Provincial d'Al Hoceima.

CONTEXTE

Le projet a été initié par la Wilaya de la Région de Taza Al Hoceima Taounate, sur la base d'une étude de positionnement réalisée par le Centre Régional d'Investissement, laquelle a identifié l'opportunité d'aménager une Zone d'Activités Economiques (ZAE) pour accompagner la dynamique régionale.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le site du projet se trouve sur la rocade méditerranéenne, à 20 minutes de la ville d'Al Hoceima. Il bénéficie des atouts de la région de Taza El Hoceima Taounate :

- En termes d'infrastructures, la région dispose d'un aéroport national et international et de 2 ports, dont l'activité est principalement liée à la pêche. Concernant la desserte routière, la rocade méditerranéenne (tronçon reliant Ajdir et Jebha) a contribué au désenclavement de la région.
- Par ailleurs, la Région de Taza Al Hoceima Taounate a connu de nombreux chantiers structurants, lui permettant d'améliorer son intégration dans la vie économique du pays et de valoriser ses diverses potentialités et compétences. Parmi les grands chantiers initiés dans la région :
 - Le développement de nouveaux pôles urbains (Issaguen, Sidi Abed), à même de donner une nouvelle impulsion à la région.
 - Le lancement de projets touristiques d'envergure (Souani, Quemado).
- Enfin, la région se positionne sur des secteurs d'activités économiques à fort potentiel : produits de la mer, agro-industrie, matériaux de construction, etc.

POSITIONNEMENT

Cette zone d'activités intégrée, centrée sur les ressources naturelles et humaines de la région, a notamment pour vocation d'accueillir les activités

de proximité et d'accompagner la dynamique régionale.

Elle est le fruit d'un partenariat public-privé novateur, qui vise à assurer une offre intégrée et compétitive.

PROGRAMME

La ZAE d'Ait Kamra comporte un programme regroupant des activités diversifiées :

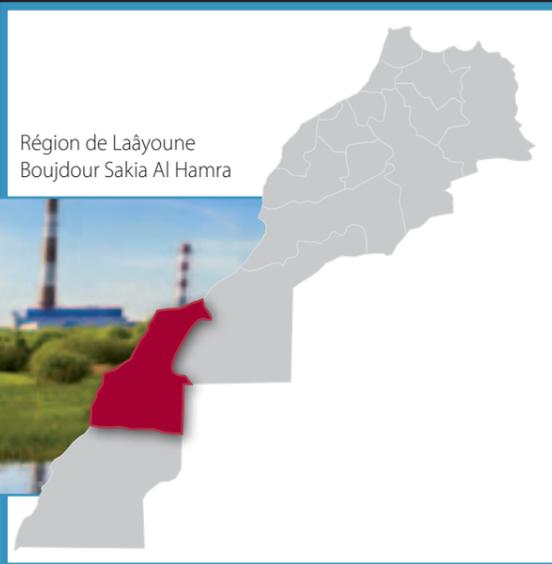
- Une zone de 23,5 ha dédiée aux activités industrielles, qui peut accueillir des établissements industriels de taille importante, pour divers secteurs d'activité (agro-industrie, BTP, etc.).
- Une zone de 1,5 ha dédiée aux activités artisanales (menuiserie, mécanique, ferronnerie, etc.).
- Une zone de 10 ha dédiée aux activités commerciales.
- Une zone de 1 ha dédiée aux bureaux et à l'animation, qui vise à assurer un support en matière de services aux entreprises et aux personnes travaillant sur le site : facility-management, banques, restauration collective, business-center, etc.
- La voirie et les espaces verts représentent une superficie de 5 ha.

ETAT D'AVANCEMENT

- **Travaux de la 1^{ère} tranche : 100%.**

La Zone Industrielle de Boujdour

Région de Laâyoune
Boujdour Sakia Al Hamra



Situation

Région de Laâyoune Boujdour
Sakia Al Hamra

Superficie

16,5 ha

Coût d'aménagement

80 MDH

Investissement induit

600 MDH

Création d'emplois

3 000, dont 2 000 directs à terme

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies.
- L'Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Provinces du Sud du Royaume.
- La Province de Boujdour.
- L'Office National de l'Eau Potable (ONEP).
- L'Office National de l'Electricité (ONE).
- La Commune Urbaine de Boujdour.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La deuxième tranche de la zone industrielle de Boujdour aura comme atouts :

- L'ouverture sur le nouveau port de Boujdour.
- La proximité par rapport à la ressource halieutique.
- La proximité avec le principal port d'éclatement de la région (Las Palmas).

- La proximité avec les îles Canaries.
- La proximité de la ressource.
- La facilité d'accès des voies de transport maritimes et terrestres.
- L'adaptabilité du site par rapport aux activités pressenties.

POSITIONNEMENT

Il s'agit d'une zone d'activités économiques intégrée, à l'échelle provinciale, articulée autour des activités suivantes :

- L'industrie (transformation des produits de la mer, agro-industrie, matériaux de construction, etc.).
- Le commerce (show-room, concessionnaires, etc.).
- L'artisanat (menuiserie, mécanique, ferronnerie, etc.).
- Le tertiaire (bureaux, banque, poste, restaurant, etc.).

PROGRAMME

La zone industrielle du nouveau port de Boujdour sera destinée à accueillir notamment les activités suivantes :

- Activités industrielles : 39 lots.
- Activités de devanture : 26 lots.
- Equipements et services : 7 lots.
- Parc de transport interrégional : 1 lot.

ETAT D'AVANCEMENT

- **Phase d'étude** : élaboration des dossiers de consultations des entreprises, pour les besoins des appels d'offres destinés à l'aménagement de la zone.

La Zone Industrielle Bouznika II

Région de Chaouia
Ouardigha



Situation

Région de Chaouia Ouardigha

Superficie

11 ha

Coût d'aménagement

36,9 MDH

Investissement induit

600 MDH

Création d'emplois

2 000 directs à terme

CONTEXTE

La Zone Industrielle Bouznika II s'inscrit dans le cadre du **programme national d'aménagement de zones industrielles**. Elle est la continuité d'une première tranche déjà réalisée sur une trentaine d'hectares.

ATOUTS DE LA ZONE

La zone est idéalement située entre les deux métropoles de Casablanca et de Rabat. Elle est desservie par l'échangeur de Bouznika à la sortie de l'autoroute Casablanca - Rabat.

Elle est accessible par la voie CT 2554, à la Commune de Bouznika dans la Province de Benslimane.

POSITIONNEMENT

Il s'agit d'une zone industrielle polyvalente, destinée aux PME/PMI non polluantes de 2^{ème} catégorie. Son objectif est notamment d'offrir aux investisseurs les conditions les plus favorables de développement d'unités industrielles, en vue d'impulser la croissance économique de la province de Benslimane.

PROGRAMME

L'offre comprend 12 lots, d'une superficie variant entre 1 500 m² et 2,4 ha.

ETAT D'AVANCEMENT

- **Travaux** : achevés et réceptionnés.
- **Livraison** : effectuée.





Région du Souss Massa Draa



Concept

Parc d'activité industriel et logistique dédié aux produits de la mer

Situation

Région du Souss Massa Draa

Superficie

Programme global : 150 ha
1^{ère} phase : 70 ha (période 2010-2011)
2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} phases : 80 ha (période 2013 - 2017)

Coût d'aménagement

660 MDH

Investissement induit

6 milliards de DH

Création d'emplois

20 000 directs à terme

CONTEXTE

La réalisation du Parc Halieutique d'Agadir s'inscrit dans le cadre d'un Pôle de Compétitivité Régional. Elle représente également un des axes de déclinaison du **Plan Emergence**, qui définit une nouvelle stratégie gouvernementale sur le plan industriel, et dont l'un des piliers est relatif à la modernisation et à la relance du secteur de l'industrie de transformation des produits de la mer. La concrétisation de ce projet représente aussi une composante importante de la stratégie de développement Halieutis du Ministère de la Pêche Maritime.

Ce projet constitue également un axe majeur du **Plan quinquennal pour le développement de la Région Souss Massa Drâa**.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- La Région Souss Massa Draa.
- Le Fonds Igrane.
- Le Crédit Agricole du Maroc.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le projet dispose d'une situation géographique stratégique qui allie proximité de la ressource et ouverture sur les principaux centres de consommation :

- Le parc est situé au niveau de la commune de Drarga, à l'entrée de l'autoroute Agadir-Marrakech, à 30 mn du port de la ville d'Agadir et à 20 mn de son aéroport international.
- Le réseau routier ouvre l'accès aux principales villes du Maroc, au nord, à l'est et au sud.
- Le positionnement géographique du site favorise considérablement l'accès à la ressource située au sud et aux marchés situés au nord.

Par ailleurs, Agadir a été choisie pour abriter ce projet du fait, notamment, de son positionnement géographique et de son savoir-faire dans les domaines du débarquement et de la transformation des produits de la mer. En outre, la Région Souss Massa Draa dispose de ressources humaines qualifiées et de centres de formation spécialisés dans la filière halieutique.

POSITIONNEMENT

Le Parc Haliopolis est un parc d'activité industriel et logistique dédié aux produits de la mer, s'appuyant sur plusieurs points forts :

- Qualité du site en termes d'infrastructures de liaison.
- Qualité des infrastructures in-site, qui sont au niveau des standards internationaux.
- Intégration sur le site de l'ensemble de la filière, notamment la transformation, les industries de support, les services aux entreprises et aux personnes, la recherche et le développement ainsi que la formation.
- Présence d'une composante logistique et d'activités tertiaires.

- Animation de l'ensemble de la filière de la pêche, de la transformation à la commercialisation.

PROGRAMME

Le Parc Haliopolis propose :

- 57 ha pour les industries de transformation.
- 21 ha pour les industries de support.
- 24 ha pour les activités logistiques.
- 9 ha pour les activités de service.

FAITS MARQUANTS

- Création, en date du 15 avril, d'une société dédiée Parc Haliopolis SA, au capital de 300 000 DH, pour porter les actifs et assurer la gestion du parc.
- Lancement d'une campagne de presse le 20 mai.
- Pose d'une palissade de chantier, sur les composantes du projet, en bordure du site.
- Signature, entre les actionnaires, d'un protocole d'accord le 27 mai.
- Réalisation du Business Plan commercial et fixation des prix de vente.
- Réception et blocage des fonds requis pour l'augmentation de capital de la société Parc Haliopolis S.A à 71 MDH en décembre.

ACTIVITÉ

- Lancement, en février, des travaux de la 1^{ère} tranche.
- Poursuite de l'assainissement juridique de l'assiette foncière.
- Etablissement des dossiers techniques pour la création du titre foncier du terrain déclassé du Domaine Forestier (toujours en cours).
- Réalisation de l'expertise relative à la libération du foncier et négociation en cours.

- Poursuite des négociations avec le Haut-Commissariat des Eaux & Forêts pour la compensation des arganiers.
- Indemnisation des usufruitiers (en cours).
- Lancement officiel de la commercialisation le 28 mai, à l'occasion de l'Agadir Fish Morocco 2010.
- Approbation, en date du 1^{er} juin, du plan de lotissement par la Commission des Grands Projets.
- Obtention de l'autorisation de lotir, délivrée le 1^{er} juin.
- Tenue de la première commission d'attribution en décembre.

RÉSULTATS

- En l'absence de chiffre d'affaires, au titre de l'exercice 2010, les **produits d'exploitation** sont constitués essentiellement des postes suivants :
 - Variation de stocks, pour un montant de 26,73 MDH.
 - Reprise d'exploitation et Transfert de charges, pour un montant de 1,02 MDH.
- Les **charges d'exploitation**, qui s'élèvent à 27,24 MDH, sont composées essentiellement :
 - Des charges liées à l'investissement, pour un montant de 25,55 MDH, soit 94% du global du poste.
 - Le reste est constitué d'autres achats consommés de matières et fournitures, des autres charges externes, des charges liées au personnel et des dotations aux amortissements.
- Les **charges financières** sont constituées des charges d'intérêts sur avances octroyées par MEDZ, au taux de 5,30% HT. Ces avances, entièrement remboursées en février 2011, ont engendré des intérêts financiers faisant partie des entrées en stocks, s'élevant au 31 décembre 2010 à 1,18 MDH.



MEDZ, l'Offshoring et les Nouvelles Technologies

- Préambule
- Casanearshore
- Technopolis
- Nemotek Technologie

Préambule

Dans le cadre de la stratégie industrielle mise en place par l'Etat, visant la création de richesse et d'emplois au Maroc, le secteur de l'Offshoring a été érigé comme pilier central du « Plan Emergence ».

Afin d'accroître la compétitivité de ce secteur considéré comme prioritaire, avec un potentiel de développement massif et structurant pour l'économie marocaine et 10 000 emplois à la clé, une « offre de valeur Maroc » a été spécialement conçue à cet effet. Elle repose notamment sur la mise en place d'infrastructures et de services world class, sur le volet formation des ressources humaines ainsi que sur une offre d'incitations attractives.

Dans ce cadre, MEDZ a été sollicitée pour accompagner la stratégie gouvernementale visant à créer l'infrastructure nécessaire au développement de l'Offshoring et des nouvelles technologies au Maroc, ceci à travers la création, la gestion et le développement de zones d'activité dédiées dans les principales régions du Royaume.

Ainsi un réseau de parcs a été mis en place, aspirant à faire du Maroc une destination privilégiée dans l'Offshoring francophone et hispanophone. Casanearshore représente le 1^{er} parc d'affaires au Maroc



dédié aux activités de BPO (Business Process Outsourcing) & ITO (Information Technology Outsourcing). Réalisé dans le cadre d'un partenariat public-privé, il sert de modèle pour le développement des autres parcs. A travers une offre de plateaux de bureaux prêts à l'emploi, une infrastructure télécoms dernière génération et des services d'accompagnement performants, les parcs aménagés par MEDZ séduisent de plus en plus d'investisseurs internationaux, d'autant plus qu'ils bénéficient d'un cadre de vie agréable et d'un environnement de travail accueillant.

ZOOM SUR

Les parcs nearshoring de MEDZ

MEDZ a mis en place des plateformes intégrées et prêtes à l'emploi, en vue d'accompagner les entreprises qui font le choix du Nearshoring.

Des parcs intégrés pour un concentré de services :

- Des locaux prêts à l'emploi, ergonomiques et entièrement équipés (climatisés, insonorisés, pré-câblés, etc.).
- Des accords nationaux et internationaux avec plusieurs opérateurs, pour un réseau télécom haut de gamme et garanti aux normes internationales.
- Un niveau de services aligné avec les standards européens (télécoms, transports, secrétariat, restauration, entretien, santé, business-centers, etc.).
- Un guichet-unique pour faciliter les démarches administratives d'installation (aide au recrutement, accompagnement de projets, sécurité sociale, cartes de séjour, visas, etc.).
- Proximité des centres-villes, des autoroutes et des aéroports internationaux.

Des politiques volontaristes pour pérenniser les investissements :

- Des loyers inférieurs au marché marocain (environ 20% moins chers qu'au centre-ville) et bien en dessous de ceux pratiqués en Europe.
- Des subventions publiques pour compléter la formation des jeunes diplômés marocains recrutés, qui peuvent aller jusqu'à 50 000 DH par emploi créé, répartis sur les 3 premières années d'embauche.
- Des réductions fiscales sur plusieurs années.
- Des procédures administratives simplifiées.

CASANEARSHORE
Casablanca Nearshore Park
CDG DEVELOPPEMENT



Région du Grand Casablanca



Situation

Région du Grand Casablanca

Superficie

Assiette foncière : 53 ha

Création d'emplois

20 000 directs à terme

CONTEXTE

Casaneashore s'inscrit dans le cadre du Plan **Emergence**. Il s'agit d'un parc dédié au développement de nouveaux potentiels économiques au niveau de la Région du Grand Casablanca dans le domaine de l'Offshoring. Il offre aux entreprises l'assurance de bénéficier d'un parc intégré, assorti de services d'accompagnement performants et d'un cadre législatif incitatif.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

L'emplacement du parc, aux portes de Casablanca et à proximité de l'aéroport international Mohammed V, permet d'offrir aux entreprises et à leurs collaborateurs des connexions sécurisées vers l'Europe, l'Afrique, les Etats-Unis et le Moyen-Orient.

Situé dans un parc boisé, entouré de verdure, avec une vue panoramique sur toute la ville, Casaneashore bénéficie d'une desserte exceptionnelle :

- À 15 minutes du centre-ville.
- À 5 minutes de la gare de train Les Facultés.
- À 15 minutes de l'aéroport Mohammed V.
- Desservi par les lignes de bus 7 et 53.

POSITIONNEMENT

Casaneashore est le premier pôle Nearshore du Maroc et le plus grand d'Afrique du Nord. Le parc est conçu selon un modèle de campus intégré, dédié aux entreprises spécialisées dans le développement de logiciels, la gestion d'infrastructures, les back offices bancaire & assurance, la gestion de la relation client, etc.

Il offre 230 000 m² de bureaux, commerces et services aux meilleurs standards internationaux et un cadre législatif favorisant l'investissement extérieur.

FAITS MARQUANTS

- Mise en place d'une nouvelle organisation, dans le cadre de la réorganisation du Pôle Offshoring de MEDZ. Dans cette nouvelle configuration, Casaneashore S.A. devient une société de portage d'actifs. A ce titre, elle constitue un donneur d'ordre pour la commercialisation, la promotion et la gestion des actifs.
- Participation, conjointement avec l'Agence Marocaine de Développement des Investissements (AMDI), au Salon Stratégie Clients dédié au Customer Relationship Management (CRM), organisé à Paris en avril 2010. Cet événement a représenté une occasion de mettre en avant les atouts du Maroc en matière d'externalisation.
- Organisation, en mai, d'un voyage de presse au profit des médias professionnels français, en collaboration avec l'AMDI et l'agence de communication Euro RSCG C&O. Cet événement a permis de promouvoir les infrastructures de Casaneashore, tout en renforçant l'intérêt pour la destination Maroc en matière d'externalisation.
- Organisation, en octobre 2010, du Med Sourcing Morocco, événement d'envergure internationale orienté vers l'externalisation. Cette rencontre a rassemblé les donneurs d'ordre et les prestataires de services.



ACTIVITÉ

- Arrivée, au niveau du Parc Casanearshore, de clients importants tels que Dell, Cap Gemini et CCA International.
- Enregistrement de plus d'une dizaine de réservations pour la tranche 3 du projet.
- Ouverture d'un Restaurant Inter-Entreprises (RIE), d'une crèche et d'un centre de soins d'urgence.
- Renforcement de la capacité de stationnement au niveau du Parc Casanearshore. Le nombre de places a ainsi été porté à 2 500 entre les parkings en sous-sol et les parkings aériens.
- Approbation du cahier des charges et du plan modificatif du lotissement.
- Fusion et morcellement partiel des titres fonciers.
- Première cession d'actifs du Parc Casanearshore au RCAR.

FOCUS

Inauguration par Cap Gemini et Dell de leur nouveau siège au Maroc, au sein du parc Casanearshore

La société française Cap Gemini, spécialisée dans l'Offshoring (conseil, services informatiques et infogérance) est présente au Maroc depuis 2007. L'essentiel de l'activité de la filiale marocaine est orienté vers les commandes d'entreprises françaises clientes de la maison mère. Actuellement, Cap Gemini emploie près de 550 collaborateurs au Maroc, un chiffre qui devrait s'accroître rapidement au fil des années, vu le potentiel du pays en matière d'Offshoring.

S'agissant de Dell, il a inauguré son plus grand centre d'affaires de la zone Europe, Moyen-Orient et Afrique. Le bâtiment a été construit selon des normes spécifiques, répondant aux standards en termes d'environnement et de sécurité. Il s'agit du projet d'investissement le plus important au monde pour Dell. Sur une superficie de 20 000 m², le centre d'affaires accueille près de 1 700 collaborateurs Dell. Le site regroupe différentes activités à destination des clients français, espagnols, italiens et canadiens francophones : service après-vente, support technique, vente, prestations de services internationales, traitement de commandes, services financiers, etc.



Région du Grand Casablanca



ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE RÉALISATION DU PARC CASANEARSHORE

- Réalisation des travaux d'aménagement : 100%.
- Construction des bâtiments de la tranche 3 :
 - Gros Œuvres : 100%.
- Ouverture prochaine au public d'un parc vert.
- Lancement des travaux d'un centre socio-sportif par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, Maître d'Ouvrage du projet.
- Poursuite des efforts de commercialisation :
 - Tranche 1 : 97 %.
 - Tranche 2 : 95 %.
 - Tranche 3 : LOI et réservation à hauteur de 70 %.

ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE RÉALISATION DU PARC FÈS SHORE

- Acquisition du foncier en cours.
- Finalisation des études nécessaires à la réalisation du projet : foncières, topographiques et architecturales.
- Finalisation des études relatives à la 1^{ère} tranche des bâtiments.
- Réalisation des travaux d'aménagement :
 - Voiries & Réseaux Divers (VRD) : 98%.
 - Eclairage public : 100%.

- Construction des bâtiments de la 1^{ère} tranche :
 - Gros œuvres : 70%.
 - Climatisation, plomberie et électricité : 20%.
- Démarchage des prospects pour le volet commercialisation.

RÉSULTATS

Le **chiffre d'affaires** de Casanearshore, au titre de l'exercice 2010, s'est établi à 140,8 MDH. Il a enregistré une hausse importante par rapport à 2009, de l'ordre de 56%, malgré les retards enregistrés au niveau de la livraison de la tranche 2 (6 mois) et les efforts commerciaux d'installation accordés à certains clients (Cap Gemini et Dell). Ce chiffre d'affaires comprend également la refacturation, notamment la taxe de services communaux 2009-2010 pour 8,5 MDH.

Le **résultat non-courant** a enregistré une année exceptionnelle à 119 MDH, du fait de la cession au profit du RCAR. Il en découle ainsi une hausse du **résultat d'exploitation**, qui passe de 19,2 MDH en 2009 à 21,3 MDH en 2010.

Le **résultat net** ressort à 64,2 MDH, enregistrant ainsi une amélioration de 427% par rapport à l'exercice précédent.



■ Concept

Cité de la technologie dédiée à la création, l'incubation et la promotion de projets innovants

■ Situation

Région de Rabat Salé
Zemmour Zaer

■ Superficie

1^{ère} phase : 107 ha
A terme : 200 ha

CONTEXTE

Le Parc Technopolis représente la matérialisation de la nouvelle vocation de Rabat Salé dans le secteur des nouvelles technologies. S'inscrivant dans le cadre du programme gouvernemental de développement sectoriel **Emergence**, cette vocation est orientée par la volonté d'affirmer la place du Maroc dans le secteur des industries de la connaissance.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Technopolis est situé à l'entrée de Rabat, à proximité de l'aéroport international de Rabat – Salé et à l'intersection de trois autoroutes principales.

ZOOM SUR

La responsabilité sociale

Opération de reboisement par Technopolis des zones de la forêt Maâmora qui ont été dévastées par le feu en août 2009. Cette action de plantation de 1 500 plants de chênes-lièges a été menée en partenariat avec le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts.

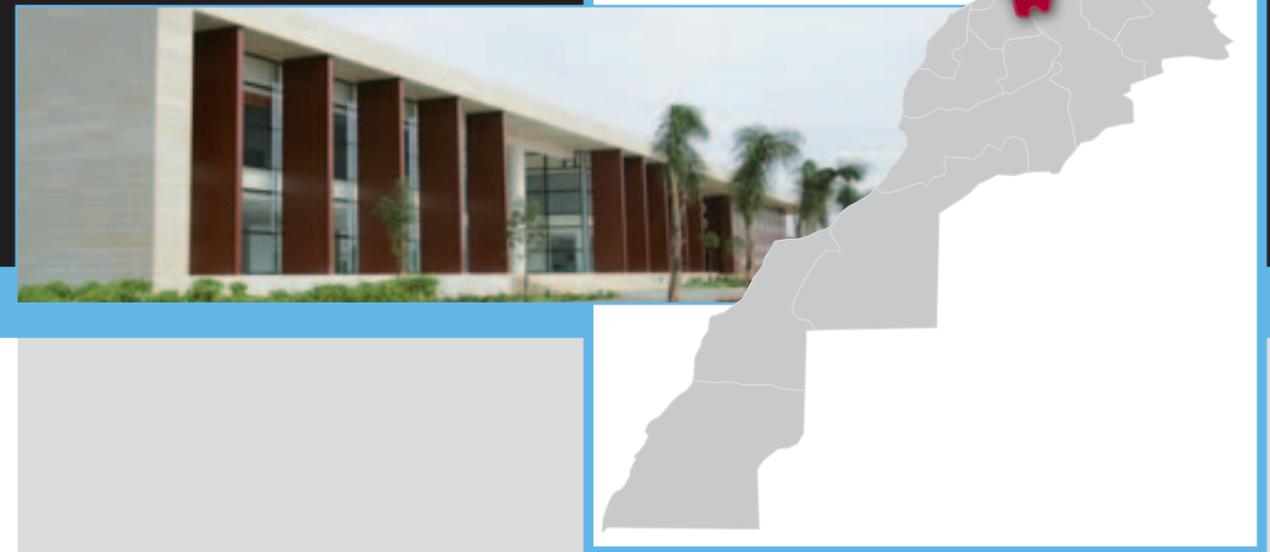
Cette manifestation a connu la participation effective des collaborateurs de la société Technopolis et des entreprises implantées au niveau du parc.

A travers cette démarche citoyenne, Technopolis fait siennes les préoccupations liées à la préservation d'un environnement sain et durable, conformément aux orientations royales d'élaborer un projet de Charte Nationale Globale de l'Environnement « permettant la sauvegarde des espaces, des réserves et des ressources naturelles, dans le cadre du processus de développement durable ».

Le parc bénéficie d'un aménagement novateur et aéré. Il jouit par ailleurs d'une bonne desserte :

- À 5 km de l'Aéroport International de Rabat – Salé.
- À 60mn de l'Aéroport International de Casablanca.
- À moins de 2 heures de Tanger.
- À 2 heures de Fès.
- Desservi par les lignes de bus 55 et 46, en plus d'une ligne spéciale.

Région de Rabat Salé
Zemmour Zaer



POSITIONNEMENT

Après Casanearshore, Technopolis constitue le deuxième maillon de la chaîne Offshoring et Nouvelles Technologies de MEDZ.

Véritable cité de la technologie dédiée à la création, l'incubation et la promotion de projets innovants et à fort potentiel, Technopolis concentre en outre de nombreux équipements et infrastructures de dernière génération : pôle R&D, universités, centres de développement technologique, etc.

L'organisation du parc s'articule autour des six pôles suivants :

- Pôle Académique.
- Pôle Offshoring.
- Pôle Multimédias.
- Pôle Tertiaire à haute valeur ajoutée (TIC, Engineering, etc.).
- Pôle Industrie de haute technologie (micro, nano et bio).
- Pôle Recherche & Développement orientée vers la valorisation et l'industrialisation.

FAITS MARQUANTS

- Mise en place d'une nouvelle organisation, dans le cadre de la réorganisation du Pôle Offshoring de MEDZ. Dans cette nouvelle configuration, Technopolis S.A. devient une société de portage d'actifs. A ce titre, elle constitue un donneur

d'ordre pour la conception, commercialisation, la promotion et la gestion des actifs.

- Organisation d'une opération de reboisement des zones incendiées au niveau de la forêt de Maâmora.

FOCUS

Célébration le 30 avril 2010 de l'intégration du 1000^{ème} collaborateur d'AXA France Vie au sein de Technopolis

AXA Services Maroc, centre de services offshore des activités assurance et assistance d'AXA en France, est installée à Technopolis depuis 2009. Ce parc lui offre un environnement et une structure d'exploitation parfaitement adaptés aux activités tertiaires de l'entreprise. Il met à la disposition de la société des infrastructures technologiques adaptées, un environnement de travail agréable et un guichet unique facilitant au mieux les démarches administratives.

À terme, AXA France Vie vise l'intégration de 1500 collaborateurs francophones dans l'ensemble de ses sites au Maroc.



Région de Rabat Salé
Zemmour Zaer



FOCUS



Cérémonie de signature du contrat d'implantation à Technopolis « Smart City » d'une unité de production, Lear Rabat Electronics, par la société Lear Electronics Technology Corporation, fournisseur de systèmes de sièges automobiles et de systèmes de gestion électrique. Cette nouvelle unité a été construite au sein du Pôle Technologique, sur un terrain de 40 500 m² pour une superficie ouverte totale de 14 350 m². Une partie de cette superficie est destinée aux bureaux et aux vestiaires

ainsi qu'à la restauration et plus de 11 000 m² ont été dédiés à la production, aux utilités ainsi qu'au stockage des matières premières et des produits finis. Par ailleurs, La Foncière Chellah, filiale du Groupe CDG, a assuré le financement de ce projet par un montage financier s'élevant à 230 MDH.

L'usine compte plus de 60 opérateurs et Lear prévoit la création de plus de 500 emplois à terme pour cette première phase.

Pose de la première pierre par SM le Roi pour la construction du campus de l'Université Internationale de Rabat (UIR) au sein du parc Technopolis. L'investissement global totalise 1,2 milliard de dirhams, dont 57 millions injectés par la CDG et 47 millions par l'État marocain, sous forme de 20 hectares de terrain abritant le futur campus. L'UIR est la première université privée multidisciplinaire marocaine, sous contrat avec l'État marocain. Elle a été créée par des universitaires et des chercheurs marocains résidents à l'étranger et est dédiée aux étudiants marocains et étrangers. L'Université Internationale de Rabat a l'ambition d'être un acteur incontournable dans le développement de l'économie du savoir, principalement au Maroc et plus généralement en Afrique, en répondant aux préoccupations des pays avancés, des organisations internationales, et de l'Union pour la Méditerranée.

ACTIVITÉ

- Réception provisoire de l'usine Lear au niveau du Parc Technopolis, faisant suite à la volonté de Lear Technology Corporation Electronics d'avoir une implémentation au Maroc.
- Arrivée au niveau du Parc Technopolis de nouveaux clients, tels Web Help et Mentor Graphics.
- Démarrage de l'Université Internationale de Rabat (UIR) et lancement de la construction des premiers bâtiments. Cette 1^{ère} année scolaire a accueilli plus de 170 étudiants.
- Réservation par Axa du 2^{ème} immeuble au sein de la Tranche II.
- Vente du premier terrain dédié au développement d'un projet au niveau de la zone tertiaire, au profit du CID.
- Ouverture de nouveaux services : banques, poste, commerces, service médical et transport public (Véolia).

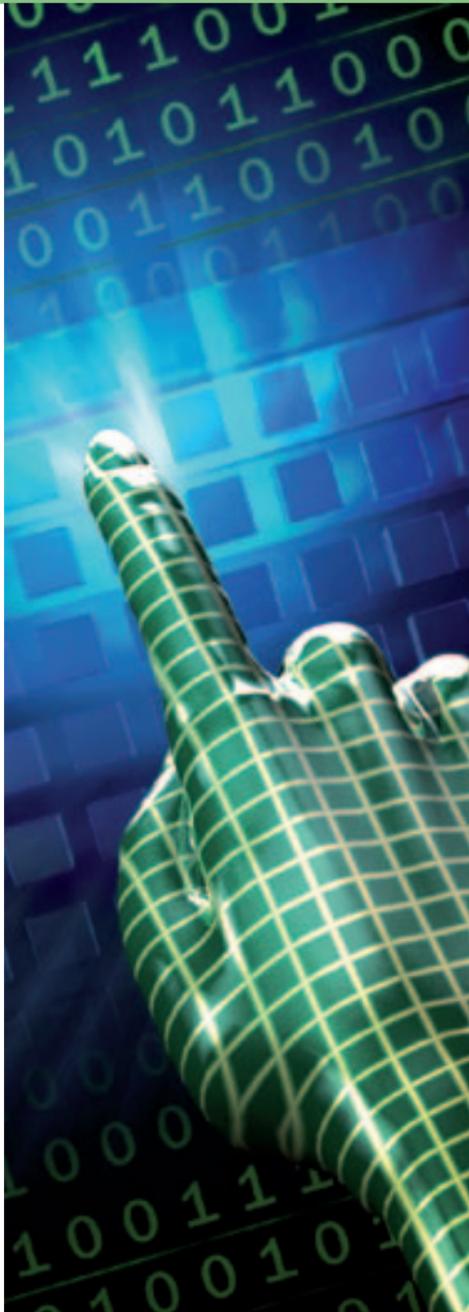
ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE RÉALISATION DU PARC TECHNOPOLOIS

- Acquisition du foncier.
- Réalisation des travaux d'aménagement : 100%.
- Construction des bâtiments de la tranche 2 :
 - Gros Œuvres : 100%.
 - Lot secondaires : 50%
 - Aménagement extérieur : 80%.
 - Livraison partielle réalisée à 25%.

- Poursuite des efforts de commercialisation :
 - Tranche 1 : 93 %.
 - Tranche 2 : LOI et réservation à hauteur de 78 %.

RÉSULTATS

- Le chiffre d'affaires s'établit 69,5 MDH en 2010, contre 31,4 MDH au titre de l'exercice précédent. Il enregistre ainsi une hausse de 81 %, malgré les gratuités accordées à certains clients (Axa, Logica, Web Help), au décalage du projet Lear, à la non réalisation de la cession ANRT et au retard de certaines cessions (SNRT, Risma).
- Il en résulte une hausse du résultat d'exploitation, qui passe ainsi de 1,7 MDH en 2009 à 16,9 MDH en 2010.
- Le résultat net s'établit à - 3,7 MDH ; néanmoins il enregistre une amélioration de 87% par rapport à l'exercice précédent.



CONTEXTE

Nemotek Technologie a été créée en mai 2008 par MEDZ, en partenariat avec la société américaine Tessera. C'est un fabricant de caméras miniatures destinées à diverses applications portables.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

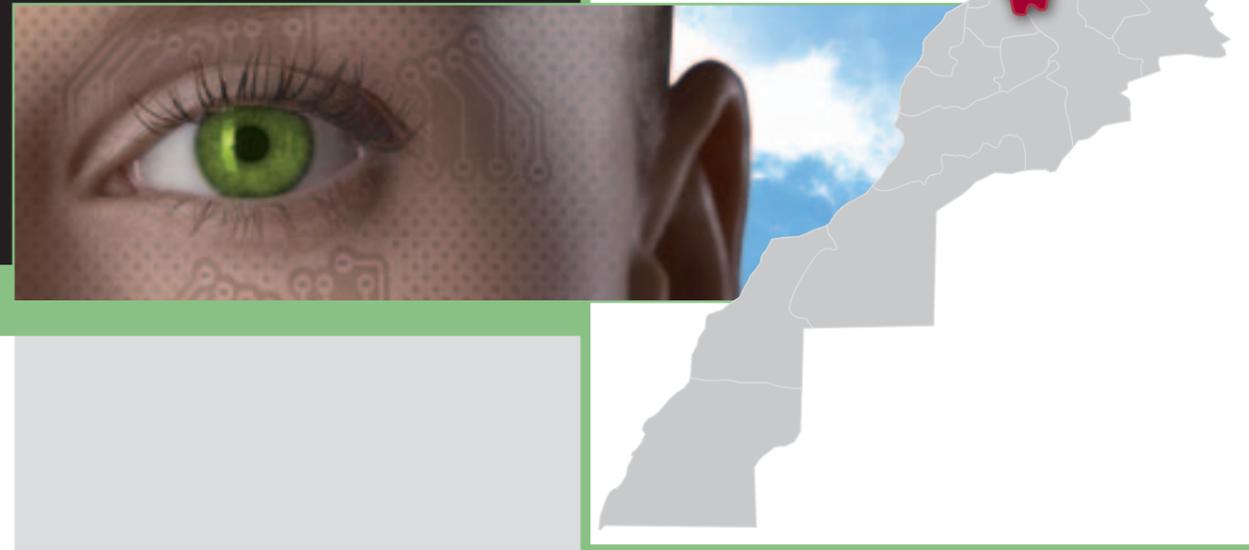
Le siège social de Nemotek Technologie est basé au niveau de Technopolis et bénéficie donc de la bonne desserte offerte par le parc.

POSITIONNEMENT

Nemotek Technologie offre à ses clients une gamme complète de solutions allant de la conception, la fabrication au test dans les domaines des Wafer-Level Packaging (encapsulation de capteurs d'images), Wafer Level Optics (lentilles) et Wafer-Level Cameras, produits destinés à la téléphonie mobile, aux ordinateurs portables, à l'imagerie médicale et à l'industrie automobile.

FAITS MARQUANTS ET ACTIVITÉ

- L'année 2010 a été marquée par l'acquisition d'un lot de terrain, d'une superficie de 24 127 m² moyennant le prix principal de 106, 25 MDH.
- Piloté par MEDZ, le projet porté par Nemotek Technologie nécessite un investissement global estimé à environ un milliard de DH. La recherche et le développement, réalisée principalement en interne, est également conduite avec quelques partenaires.



Région de Rabat Salé
Zemmour Zaer

- Nemotek a acquis deux licences américaines et amené la technologie Wafer fab à maturité, à une période où les capacités mondiales n'ont pas augmenté. La société maîtrise aujourd'hui une technologie qui intéresse les industriels et que l'on ne trouve pas en grand nombre sur le marché.
- Nemotek est l'une des rares entreprises sur le continent africain à posséder une salle blanche de classe 10, indispensable pour assembler proprement les capteurs et les lentilles. Ce savoir-faire intéresse les secteurs de l'automobile, du médical (pour les caméras endoscopiques) et de la sécurité, domaines nécessitant un développement sur plusieurs années.

RÉSULTATS

- Le chiffre d'affaires s'est élevé à 9,8 MDH en 2010, contre 885,8 KDH au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 1 006,6%. Cette très forte augmentation s'explique par le passage de la phase de qualification en 2009 des process à la phase de production réelle en 2010. Le chiffre d'affaires de 2010 est constitué essentiellement des ventes à l'étranger d'un montant de 8,8 MDH ; le reste est relatif à la facturation de la location des locaux à Mascir, pour un montant d'environ 1 MDH.
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 9,96 MDH, contre 33,8 MDH au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 70,6% qui s'explique par l'absence en 2010 des reprises de transfert des charges, dont un montant de 32,8 MDH a été enregistré en 2009.

- Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint 163,4 MDH, contre 100,6 MDH au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 62,4%, qui s'explique par :
 - Les achats consommés de matières et fournitures, qui passent de 23,6 MDH en 2009 à 37,3 MDH en 2010.
 - Les dotations aux amortissements des immobilisations, qui passent de 32,2 MDH en 2009 à 55,5 MDH en 2010. Cette augmentation est due à la constatation de la dotation sur une année entière des immobilisations mises en service en juillet 2009 et à l'amortissement des immobilisations acquises ou mises en service en 2010.
 - Les charges du personnel, qui passent de 22 MDH en 2009 à 37,1 MDH en 2010, sous l'effet de l'augmentation des effectifs, qui passent de 90 à 299 collaborateurs en 2010.
- Le résultat d'exploitation s'élève à -153,4 MDH, contre -66,8 MDH au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 129,8%.
- Le résultat non courant s'élève à -1,9 MDH et le résultat financier à -18,2 MDH, d'où un résultat net de -173,5 MDH, contre -78 en 2009, soit une baisse de 122,4%.



MEDZ

et le Tourisme

- Préambule
- Oued Fès

Préambule



Vous n'êtes pas sans savoir que les nouvelles technologies de l'information et de la communication et la mondialisation de l'économie impliqueront des mutations qui placeront le tourisme en tête de l'industrie dans le monde. Aussi, avons nous tenu à vous faire part de notre vision quant à la mise à niveau de ce secteur que nous considérons comme un pivot de développement afin que notre pays puisse bénéficier des parts du marché touristique qu'il mérite au niveau international et dans la zone prometteuse de la Méditerranée, notre objectif étant de réhabiliter le secteur du tourisme en tant que secteur économique d'une grande priorité.

Notre pays peut, grâce aux potentialités naturelles et civilisationnelles dont Dieu l'a comblé, réaliser un développement touristique national de haute qualité qui nous permettra d'accueillir chaque année pas moins de dix millions de touristes au cours de la prochaine décennie.

Extraits du discours de SM le Roi Mohammed VI, à l'occasion des 1^{ères} Assises du Tourisme de Marrakech (10 janvier 2001).



Depuis le discours prononcé par SM le Roi Mohammed VI lors des 1^{ères} Assises Nationales du Tourisme, organisées à Marrakech en janvier 2001, le Maroc est officiellement engagé dans une nouvelle politique touristique dénommée « Vision 2010 ».

En effet, ce discours érige le tourisme en priorité nationale et définit les grandes orientations stratégiques à mettre en œuvre afin de transformer cette industrie d'avenir en locomotive de développement pour le Maroc.

Dans ce cadre et afin d'accompagner la croissance du secteur touristique au Maroc, MEDZ aménage de nouvelles générations de zones touristiques répondant aux normes internationales en matière d'équipements et de services. MEDZ met ainsi à la disposition des

investisseurs des lots de terrain dotés d'infrastructures et d'équipements de qualité et leur propose un programme riche, diversifié et adapté à leurs besoins. En plus des unités hôtelières, l'offre comprend d'autres types de produits tels les résidences sous formes de villas ou d'appartements. Les projets d'aménagement touristique de MEDZ sont des projets intégrés où l'on trouve également des équipements de proximité et où les espaces verts sont valorisés.

Parmi les projets d'envergure réalisés par MEDZ, les zones touristiques Aguedal, Zahrate Annakhil, Ghandouri et Pinède, qui ont contribué à faire de Marrakech et Tanger des destinations touristiques de renom.

ZOOM SUR

les zones touristiques aménagées par MEDZ

Marrakech

Aguedal

MEDZ a initié la première zone touristique intégrée au Maroc, dénommée Aguedal. Inaugurée par SM le Roi Mohammed VI le 11 Octobre 2001, cette zone visait à mettre à la disposition des investisseurs des lots de terrain dotés d'infrastructures et d'équipements de qualité, dans un cadre agréable, pour la réalisation d'unités hôtelières pouvant favoriser le développement touristique national.

Étalé sur une superficie de plus de **96 hectares**, le site bénéficie d'une situation privilégiée, à proximité de l'aéroport et de la médina. D'un investissement global de **400 MDH**, la zone Aguedal s'est fixée comme objectif de développer une capacité d'hébergement de **7 000 lits**.

Le programme comporte des lots pour hôtels 4* ou 5*, maisons d'hôtes, résidences et équipements.

Zahrat Annakhil

Après l'aménagement de l'Aguedal, MEDZ s'est lancée dans la réalisation d'une deuxième zone touristique et résidentielle à Marrakech, dénommée Zahrate Annakhil.

Située au cœur de la Palmeraie, elle s'étale sur une superficie de **181 hectares**. Dans ce projet, l'aspect environnemental revêt une importance majeure, notamment à travers la réalisation d'un parc de 10 hectares et la plantation de 30 000 palmiers sur l'ensemble du site.

D'une enveloppe globale de **450 MDH**, ce projet de très haut standing devrait participer à la montée en gamme de la destination Marrakech et lui offrir une capacité additionnelle de **6 000 lits**.

La zone comprend des lots pour hôtels 4* ou 5*, maisons d'hôtes, résidences et équipements.

Tanger

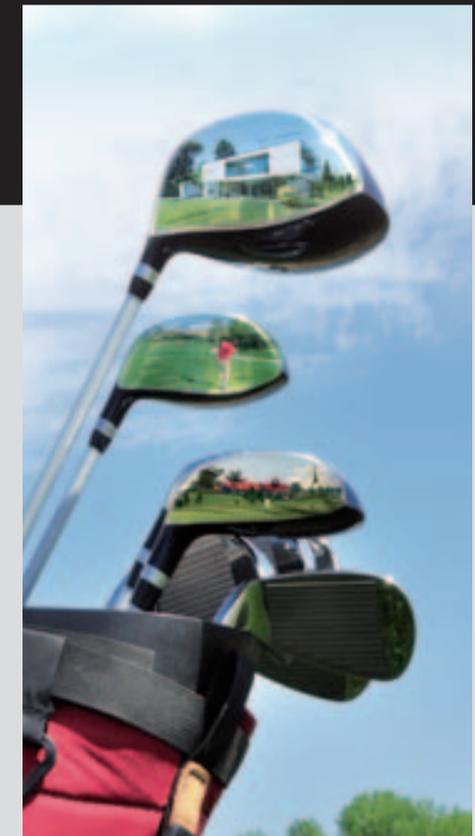
Ghandouri

La zone d'aménagement touristique Ghandouri est conçue autour d'un concept culturel et balnéaire innovant, qui vise à promouvoir un tourisme diversifié et intégré exploitant les atouts culturels et géographiques de la région.

Situé en front de mer, sur une surface de **60 hectares**, le projet a nécessité un investissement global de **240 MDH**.

La zone comprend des lots pour hôtels, maisons d'hôtes et riads, résidences et équipements.

A travers ce programme de **6 000 lits**, la zone Ghandouri vise à améliorer et à augmenter la capacité d'accueil touristique de la ville de Tanger.



Pinède

Pinède est un projet intégré qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Programme de Développement Régional Touristique de Tanger visant à revaloriser le secteur touristique. Il est basé sur un concept privilégiant la mise en valeur de l'environnement du site et un positionnement haut standing orienté vers le bien être et la remise en forme.

Étalé sur une superficie de **86 hectares**, le projet a nécessité un investissement global de près de **350 MDH**.

Le programme comprend des lots pour hôtels, résidences et équipements.



Concept

Resort golfique intégré

Situation

Région Fès-Boulemane

Superficie

158 hectares, dont 56 en surface cessible

Investissement induit

805 MDH

Création d'emplois

5 500 à terme

CONTEXTE

A l'instar de Marrakech et Tanger, MEDZ s'est lancée à Fès dans l'aménagement d'une zone touristique intégrée de nouvelle génération, répondant aux normes internationales en matière d'équipements et de services, dénommée Oued Fès.

Oued Fès constitue par ailleurs le projet pilote du **Programme de Développement Régional Touristique de Fès 2015** (PDRT) s'inscrivant dans la vision du **Plan Mada'in**.

Le PDRT de Fès ambitionne, à l'horizon 2015, de faire de la ville une destination touristique à part entière, avec pour concept différenciateur « Fès : Musée millénaire vivant, destination authentique de rencontres culturelles et spirituelles ».

A travers la réalisation de plusieurs unités hôtelières et résidentielles, le projet Oued Fès devrait contribuer à augmenter la capacité hôtelière de la capitale spirituelle de près de 7 720 lits.

PARTENAIRES

- Ministère du Tourisme.
- Conseil de la Ville.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La zone Oued Fès surplombe la capitale spirituelle et jouit d'un emplacement stratégique. Traversée par l'Oued Fès, qui lui a donné son nom, elle est située en plein coeur de Fès, au pied du Méchouar.

Grâce à sa position centrale, à proximité de la gare de l'ONCF, du Palais royal et de la médina, le site est aisément accessible. Par ailleurs, il se trouve à 15 km de l'aéroport de Fès-Saïss.



Région Fès-Boulemane



POSITIONNEMENT

Le projet Oued Fès représente un nouveau concept intégré de destination touristique, conçu autour d'un golf 18 trous.

Il offrira des activités variées toute l'année dans un complexe résidentiel et de loisirs de luxe.

Dans ce projet, l'environnement naturel a été préservé, en intégrant les constructions aux zones humides existantes et en minimisant les voies de circulation.



PROGRAMME

Le projet comportera le programme suivant :

- Une partie touristique comprenant :
 - 1 lot hôtelier 5*.
 - 1 lot hôtelier 4*.
 - 1 lot hôtelier 3* Premium.
 - 2 lots en RIPT.
 - 7 lots pour équipements (cœur de vie, loisirs, restauration, etc.).
- Une partie résidentielle comprenant :
 - 3 types de villas, situées en deuxième ligne de la zone sud, dont :
 - 36 lots pour villas isolées.
 - 145 lots pour villas jumelées.
 - 26 lots pour villas en bande.
 - 4 grands lots de villas jumelées, situées en bordure de golf dans la zone sud.
 - 5 grands lots de villas isolées situées en bordure de golf dans la zone Nord.
 - 37 lots pour le résidentiel collectif.
- Un golf 18 trous.

ÉTAT D'AVANCEMENT

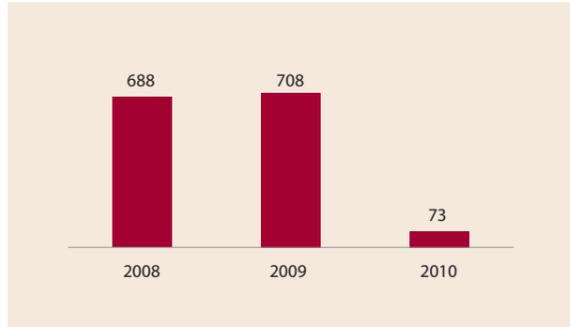
- Adjudication de l'appel d'offres relatif aux travaux complémentaires, suite à la modification du plan masse.
- Lancement de la commercialisation prévu pour 2012.



Etats Financiers en 2010

- Ratios financiers
- Bilan
- Compte de résultat

CHIFFRES D'AFFAIRES



Le chiffre d'affaires s'établit en 2010 à 73 MDH, en baisse de 90% par rapport à l'exercice précédent. Ce recul s'explique essentiellement par le décalage du chiffre d'affaires des projets Jorf Lasfar et Bouznika, en raisons de facteurs liés à l'assainissement du foncier.

Le chiffre d'affaires 2010 a été réalisé principalement par la commercialisation des lots touristiques des projets Zahrat Annakhil et Madinina.

RESULTAT D'EXPLOITATION

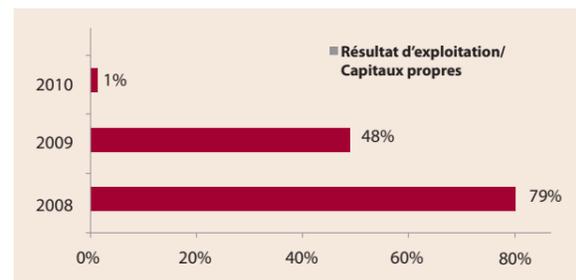


Le résultat d'exploitation se chiffre à 13 MDH en 2010, contre 325 MDH en 2009. Cette baisse de 96% s'explique notamment par la non réalisation du chiffre d'affaires des projets industriels Jorf Lasfar et Bouznika et par le maintien d'une politique d'investissement très agressive.

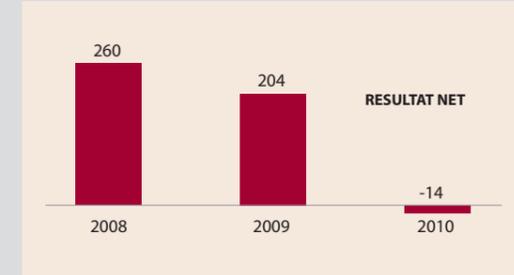
RESULTAT D'EXPLOITATION/ RESULTAT NET



RESULTAT D'EXPLOITATION/ CAPITAUX PERMANENTS



RESULTAT NET



Le résultat net suit la même tendance que le chiffre d'affaires et que le résultat d'exploitation. En 2010, il s'établit à -14 MDH.

FONDS PROPRES

MEDZ a plus que doublé ses fonds propres par rapport à 2009.

ACTIF



PASSIF



Le bilan a enregistré une hausse de 51% en 2010. Celle-ci est liée à l'augmentation des investissements réalisés durant cet exercice, qui ont fait passer le total actif à 3 602 125 072 DH. Au niveau du passif, les fonds propres sont passés de 400 MDH à 894 MDH. Ceci, en raison de l'incorporation du résultat de 2009 pour un montant de 194 MDH et d'une augmentation de capital s'élevant à 300 MDH.

BILAN

Exercice clos le : 31/12/2010

ACTIF

en dirhams

| ACTIF | | EXERCICE | | | EXERCICE PRECEDENT |
|--|------------|-------------------------|------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| | | Brut | Amortissements et provisions | Net | Net |
| → ACTIF IMMOBILISÉ | | | | | |
| IMMOBILISATION EN NON-VALEURS | (A) | 8 234 461,00 | 2 653 761,66 | 5 580 699,34 | 2 217 399,30 |
| - Frais préliminaires | | 8 234 461,00 | 2 653 761,66 | 5 580 699,34 | 2 217 399,30 |
| - Charges à répartir sur plusieurs exercices | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| - Primes de remboursement des obligations | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | (B) | 5 992 544,92 | 1 412 764,56 | 4 579 780,36 | 5 096 527,08 |
| - Immobilisations en recherche et développement | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| - Brevets, marques, droits et valeurs similaires | | 5 992 544,92 | 1 412 764,56 | 4 579 780,36 | 862 166,08 |
| - Fonds commercial | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| - Autres immobilisations incorporelles | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 4 234 361,00 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | (C) | 8 963 966,72 | 3 616 890,19 | 5 347 076,53 | 4 422 547,92 |
| - Terrains | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| - Constructions | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| - Installations techniques, matériel & outillage | | 144 271,00 | 40 370,52 | 103 900,48 | 118 101,77 |
| - Matériel de transport | | 647 162,00 | 643 619,53 | 3 542,47 | 10 627,49 |
| - Mobilier de bureau, aménagements divers | | 6 134 301,35 | 2 905 861,89 | 3 228 439,46 | 3 786 053,16 |
| - Autres immobilisations corporelles | | 148 265,19 | 27 038,25 | 121 226,94 | 89 928,50 |
| - Immobilisations corporelles en cours | | 1 889 967,18 | 0,00 | 1 889 967,18 | 417 837,00 |
| IMMOBILISATIONS FINANCIERES | (D) | 969 116 372,69 | 0,00 | 969 116 372,69 | 867 001 189,24 |
| - Prêts immobilisés | | 401 708,53 | 0,00 | 401 708,53 | 190 625,08 |
| - Autres créances financières | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| - Titres de participation | | 968 714 664,16 | 0,00 | 968 714 664,16 | 866 810 564,16 |
| - Autres titres immobilisés | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| ECART DE CONVERSION ACTIF | (E) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| - Diminution des créances immobilisées | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| - Augmentation des dettes financières | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL I (A + B + C + D + E) | | 992 307 345,33 | 7 683 416,41 | 984 623 928,92 | 878 737 663,54 |
| → ACTIF CIRCULANT | | | | | |
| STOCKS | (F) | 710 090 270,48 | 0,00 | 710 090 270,48 | 563 063 721,82 |
| - Marchandise | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| - Matériel et fournitures consommables | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| - Produits en cours | | 116 214 053,68 | 0,00 | 116 214 053,68 | 437 712 542,13 |
| - Produits intermédiaires et produits résiduels | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| - Produits finis | | 593 876 216,80 | 0,00 | 593 876 216,80 | 125 351 179,69 |
| CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT | (G) | 1 876 803 653,42 | 0,00 | 1 876 803 653,42 | 896 800 419,20 |
| - Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes | | 15 599 791,33 | 0,00 | 15 599 791,33 | 15 595 800,33 |
| - Clients et comptes rattachés | | 212 360 677,47 | 0,00 | 212 360 677,47 | 353 816 720,08 |
| - Personnel | | 120 835,80 | 0,00 | 120 835,80 | 28 158,60 |
| - Etat | | 146 416 555,89 | 0,00 | 146 416 555,89 | 108 040 305,75 |
| - Comptes sociétés apparentées | | 1 500 526 280,02 | 0,00 | 1 500 526 280,02 | 417 154 921,60 |
| - Autres débiteurs | | 1 779 512,91 | 0,00 | 1 779 512,91 | 1 779 512,84 |
| - Compte de régularisation Actif | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 385 000,00 |
| TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT | (H) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| ECARTS DE CONVERSION ACTIF | (I) | 3 658,63 | 0,00 | 3 658,63 | 6 350,17 |
| (Eléments circulants) | | 3 658,63 | 0,00 | 3 658,63 | 6 350,17 |
| TOTAL II (F + G + H + I) | | 2 586 897 582,53 | 0,00 | 2 586 897 582,53 | 1 459 870 491,19 |
| → TRESORERIE | | | | | |
| TRESORERIE - ACTIF | | | | | |
| - Chèques et valeurs à encaisser | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| - Banque, T.G, et C.C.P | | 30 592 886,71 | 0,00 | 30 592 886,71 | 40 399 258,09 |
| - Caisse, Régies d'avances et accreditifs | | 10 674,20 | 0,00 | 10 674,20 | 1 917,95 |
| TOTAL III | | 30 603 560,91 | 0,00 | 30 603 560,91 | 40 401 176,04 |
| TOTAL GENERAL I + II + III | | 3 609 808 488,77 | 7 683 416,41 | 3 602 125 072,36 | 2 379 009 330,77 |

PASSIF

en dirhams

| PASSIF | | EXERCICE | EXERCICE PRECEDENT |
|--|------------|-------------------------|-------------------------|
| → FINANCEMENT PERMANENT | | | |
| FONDS PROPRES | | | |
| - Capital social ou personnel | (1) | 894 000 000,00 | 400 000 000,00 |
| - Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé | | 0,00 | 0,00 |
| Capital appelé | | 0,00 | 0,00 |
| dont versé | | 0,00 | 0,00 |
| - Primes d'émission, de fusion, d'apport | | 0,00 | 0,00 |
| - Ecart de réévaluation | | 0,00 | 0,00 |
| - Réserve légale | | 24 218 991,47 | 14 000 000,00 |
| - Autres réserves | | 0,00 | 0,00 |
| - Report à nouveau | (2) | 59 821 750,70 | 59 660 912,61 |
| - Résultats nets en instance d'affectation | (2) | 0,00 | 0,00 |
| - Résultat net de l'exercice | (2) | (14 290 804,53) | 204 379 829,56 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES | (A) | 963 749 937,64 | 678 040 742,17 |
| CAPITAUX PROPRES ASSIMILES | (B) | 0,00 | 0,00 |
| - Subventions d'investissement | | 0,00 | 0,00 |
| - Provisions réglementées | | 0,00 | 0,00 |
| DETTES DE FINANCEMENT | (C) | 0,00 | 0,00 |
| - Emprunts obligataires | | 0,00 | 0,00 |
| - Autres dettes de financement | | 0,00 | 0,00 |
| PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES | (D) | 0,00 | 0,00 |
| - Provisions pour risques | | 0,00 | 0,00 |
| - Provisions pour charges | | 0,00 | 0,00 |
| ECARTS DE CONVERSION - PASSIF | (E) | 0,00 | 0,00 |
| - Augmentation de créances immobilisées | | 0,00 | 0,00 |
| - Diminution des dettes de financement | | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL I (A + B + C + D + E) | | 963 749 937,64 | 678 040 742,17 |
| → PASSIF CIRCULANT | | | |
| DETTES DU PASSIF CIRCULANT | (F) | 1 818 993 952,65 | 1 025 011 281,32 |
| - Fournisseurs et comptes rattachés | | 836 114 736,30 | 513 753 761,99 |
| - Clients créditeurs, avances et acomptes | | 257 377 087,00 | 76 312 238,00 |
| - Personnel | | 4 643 022,91 | 4 570 162,84 |
| - Organismes sociaux | | 526 641,01 | 347 518,84 |
| - Etat | | 215 715 537,84 | 94 256 151,66 |
| - Comptes d'associés | | 297 720 500,00 | 197 720 500,00 |
| - Autres créanciers | | 178 799 706,33 | 137 888 447,99 |
| - Comptes de régularisation - passif | | 28 096 721,26 | 162 500,00 |
| AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES | (G) | 3 658,63 | 6 350,17 |
| ECARTS DE CONVERSION PASSIF (éléments circulants) | (H) | 7 810,50 | 140 824,91 |
| TOTAL II (F + G + H) | | 1 819 005 421,78 | 1 025 158 456,40 |
| → TRESORERIE | | | |
| TRESORERIE PASSIF | | | |
| - Crédits d'escompte | | 0,00 | 120 000 000,00 |
| - Crédits de trésorerie | | 50 000 000,00 | 50 000 000,00 |
| - Banques de régularisation | | 769 369 712,94 | 505 810 132,20 |
| TOTAL III | | 819 369 712,94 | 675 810 132,20 |
| TOTAL GENERAL (I + II + III) | | 3 602 125 072,36 | 2 379 009 330,77 |

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le : 31/12/2010

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

en dirhams

| NATURE | OPERATIONS | | TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2 | TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT |
|---|---------------------------|--|-----------------------------------|-----------------------------------|
| | Propres à l'exercice 1 | Concernant les exercices précédents 2 | | |
| → EXPLOITATION | | | | |
| I PRODUITS D'EXPLOITATION | | | | |
| - Ventas de marchandises (en l'état) | | | | |
| - Ventas de biens et services produits | | | | |
| Chiffres d'affaires | 73 484 763,68 | | 73 484 763,68 | 708 460 254,17 |
| - Variation de stocks de produits (+ ou -) (1) | 147 026 548,55 | | 147 026 548,55 | (206 605 934,31) |
| - Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même | | | | |
| - Subventions d'exploitation | 833 333,33 | | 833 333,33 | 1 500 000,00 |
| - Autres produits d'exploitation | | | | |
| - Reprises d'exploitation : transferts de charges | 4 664 592,66 | | 4 664 592,66 | 930 266,30 |
| TOTAL I | 226 009 238,22 | 0,00 | 226 009 238,22 | 504 284 586,16 |
| II CHARGES D'EXPLOITATION | | | | |
| - Achats revendus (2) de marchandises | | | | |
| - Achats consommés (2) de matières et fournitures | 90 196 636,67 | (432 629,77) | 89 764 006,90 | 152 645 646,21 |
| - Autres charges externes | 15 260 279,66 | 83 172,77 | 15 343 452,43 | 12 592 045,74 |
| - Impôts et taxes | 80 785 822,16 | 227 918,50 | 81 013 740,66 | (6 664 732,90) |
| - Charges de personnel | 22 879 174,23 | (97 425,49) | 22 781 748,74 | 19 526 571,31 |
| - Autres charges d'exploitation | 360 000,00 | | 360 000,00 | 0,00 |
| - Dotations d'exploitation | 3 582 243,67 | | 3 582 243,67 | 1 625 459,94 |
| Total II | 213 064 156,39 | (218 963,99) | 212 845 192,40 | 179 724 990,30 |
| III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II) | 12 945 081,83 | | 13 164 045,82 | 324 559 595,86 |
| → FINANCIER | | | | |
| IV PRODUITS FINANCIERS | | | | |
| - Produits des titres de participation et autres titres immobilisés | | | | |
| - Gains de change | 220 098,55 | 10,21 | 220 108,76 | 149 078,90 |
| - Intérêts et autres produits financiers | 32 345 322,12 | | 32 345 322,12 | 14 818 168,52 |
| - Reprises financières : transferts de charges | 6 350,17 | | 6 350,17 | 18 614,10 |
| TOTAL IV | 32 571 770,84 | 10,21 | 32 571 781,05 | 14 985 861,52 |
| V CHARGES FINANCIERES | | | | |
| - Charges d'intérêts | 58 459 439,70 | 0,00 | 58 459 439,70 | 42 987 174,53 |
| - Pertes de change | 35 805,97 | | 35 805,97 | 7 420,67 |
| - Autres charges financières | 3 658,63 | | 3 658,63 | 0,00 |
| - Dotations financières | 0,00 | | 0,00 | 6 350,17 |
| TOTAL V | 58 498 904,30 | 0,00 | 58 498 904,30 | 43 000 945,37 |
| VI RESULTAT FINANCIER (IV - V) | (25 927 133,46) | | (25 927 123,25) | (28 015 083,85) |
| VII RESULTAT COURANT (III + VI) | (12 982 051,63) | | (12 763 077,43) | 296 544 512,01 |

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (suite)

en dirhams

| NATURE | OPERATIONS | | TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2 | TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT |
|--|---------------------------|--|-----------------------------------|-----------------------------------|
| | Propres à l'exercice 1 | Concernant les exercices précédents 2 | | |
| → NON COURANT | | | | |
| VII RESULTAT COURANT (reports) | (12 982 051,63) | | (12 763 077,43) | 296 544 512,01 |
| VIII PRODUITS NON COURANTS | | | | |
| - Produits de cessions d'immobilisations | 0,00 | | 0,00 | 2 500,00 |
| - Subvention d'équilibre | | | 0,00 | 0,00 |
| - Reprises sur subventions d'investissement | | | 0,00 | 0,00 |
| - Autres produits non courants | (209 890,30) | 0,00 | (209 890,30) | (240 494,76) |
| - Reprises non courantes : transferts de charges | | | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL VIII | (209 890,30) | 0,00 | (209 890,30) | (237 994,76) |
| IX CHARGES NON COURANTES | | | | |
| - Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées | 0,00 | | 0,00 | 10 627,50 |
| - Subventions accordées | | | 0,00 | 0,00 |
| - Autres charges non courantes | 783 386,80 | | 783 386,80 | 1 321 406,19 |
| - Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions | 0,00 | | 0,00 | 0,00 |
| Total IX | 783 386,80 | 0,00 | 783 386,80 | 1 332 033,69 |
| X RESULTAT NON COURANT (VIII - IX) | (993 277,10) | | (993 277,10) | (1 570 028,45) |
| XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ ou - X) | (13 975 328,73) | | (13 756 354,53) | 294 974 483,56 |
| XII IMPOTS SUR LES RESULTATS | | | (534 450,00) | (90 594 654,00) |
| XIII RESULTAT NET (XI - XII) | | | (14 290 804,53) | 204 379 829,56 |
| XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII) | | | 258 371 128,97 | 519 032 452,92 |
| XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII) | | | 272 661 933,50 | 314 652 623,36 |
| XVI RESULTAT NET (total produits - total charges) | | | (14 290 804,53) | 204 379 829,56 |

(1) Variation de stocks : stock final - stock initial augmentation (+) ; diminution (-)
(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks



Adresse : Espace les Oudayas, Angle Avenues Annakhil
et Mehdi Ben Barka, Hay Ryad - Rabat, Maroc
Téléphone : 00 212 5 37 57 61 00 - **Télécopie :** 00 212 5 37 71 64 17
Email : medz@medz.ma - **www.medz.ma**

